

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

## Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1421 3 juin 2014

## **SOMMAIRE**

AMICORP Luxembourg S.A 68207	EECF Beta Manager68167
AMPM Communication S.à r.l 68208	Elderflower Infrastructure I S.à r.l 68165
ATG Holdings S.A. SPF68208	Elektra Finanzierung A.G68167
Balafia S.A68162	Elim S.A68167
Becker-Staudt S. à r. l	Eptani S.A68167
Bene Investments S.A	Eurobank EFG Holding (Luxembourg) S.A.
Bestinver Sicav 68163	68164
BlackBridge S.à r.l 68162	Eurobank Holding (Luxembourg) S.A 68164
Blueswan S.A	European Loan Programme S. à r.l 68164
Brooks Automation (Luxembourg) S.à r.l.	European Senior Secured Loan Program-
	me S.à r.l68168
Caroval Holding S.A	Euro Trade Distrib S.à r.l 68168
CEC-LUX S.à r.l	Evolution & Development Technology S.A.
COFIXA S.à r.l	
Conbelts Group S.A	Exelon Nuclear Partners International S.à
Corpro Systems Limited - Luxembourg	r.l68163
branch	First Target S.A
Cotech International S.A 68166	FLE Holdco II
Decima S.A 68207	Flexy S.à r.l
DeKalb Investments S.A 68166	F.M.O. S.A., SPF
Depolux S.A	F.M.O. S.A., SPF
Design & Raum S.à r.l	Fondaco S.A
Dimension Data Luxembourg 68165	FRISING Décoration S.à r.l 68169
DNCA Finance Luxembourg 68165	Fulmin Investments S.A 68169
Dounia S.A	Standing Rock S.A. SPF
Droffic Investments S.A 68164	Tension II LuxCo 4 S.à r.l
Dr Schoos S.à r.l	Tomaz Investment Holding S.A 68171
Dr Schoos S.à r.l	Triton Masterluxco 4 S.à r.l 68207
E411 Financial Services S.à r.l	Trustcapital S.A
Ecoactif s.à r.l	Vato International S.A 68208
eDreams ODIGEO	
ebieaiiis obideo	



## COFIXA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 168.762.

Les comptes annuels au 31-12-2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047003/9.

(140053159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

## Caroval Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 151, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.568.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014046989/9.

(140053521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

#### CEC-LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6684 Mertert, 7, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 129.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014046992/9.

(140053259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

#### Balafia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 154.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014046954/9.

(140053247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

## Becker-Staudt S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 18, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 138.944.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014046958/9.

(140053776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

## BlackBridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 165.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014046943/9.

(140053988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.



## Brooks Automation (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 84.002.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014046949/9.

(140053413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

## Bene Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 128.561.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014046962/10.

(140053621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

## Bestinver Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 129.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2014.

Référence de publication: 2014046963/10.

(140053773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

## Blueswan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 89.200.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er avril 2014.

Référence de publication: 2014046967/10.

(140053519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

## Exelon Nuclear Partners International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 161.386.

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 27 mars 2014

- 1. La démission de M. Robert J. Hovey, en tant que gérant de la société, a été acceptée avec effet au 27 mars 2014.
- 2. M. Ralph Hunter, né le 27 avril 1965 en Floride, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à 200 Exelon Way, Kennett Square, PA 193481, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé en tant que gérant avec effet au 27 mars 2014 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Exelon Nuclear Partners International S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014047870/15.

(140054205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## European Loan Programme S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 184.765.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 11 mars 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 12 mars 2014.

Luxembourg, le 2 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour European Loan Programme S. à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014047868/15.

(140054305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

# Eurobank Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme, (anc. Eurobank EFG Holding (Luxembourg) S.A.).

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.180.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047866/9.

(140054203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### Dr Schoos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6552 Berdorf, 13, Biirkelterstroos.

R.C.S. Luxembourg B 101.524.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047854/9.

(140054784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Dr Schoos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6552 Berdorf, 13, Biirkelterstroos.

R.C.S. Luxembourg B 101.524.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047853/9.

(140054783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Droffic Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 26, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 161.949.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la société prises en date du 20 février 2014

L'actionnaire unique a nommé Monsieur Teunis Christiaan AKKERMAN, né le 30 décembre 1948 à Dirksland (Pays-Bas), demeurant au 15 rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Niederanven, aux fonctions d'administrateur B de la Société avec effet au 1 <sup>er</sup> février 2014 et pour une période prenant fin le 15 mars 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047855/12.

(140054191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## Dounia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7480 Tuntange, 1, rue des Bois.

R.C.S. Luxembourg B 117.416.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOUNIA S.A.

Référence de publication: 2014047852/10.

(140054196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## DNCA Finance Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph Châtel

Président du conseil d'administration

Référence de publication: 2014047851/11.

(140054556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### Depolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 2, Op Tomm.

R.C.S. Luxembourg B 107.594.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 02 avril 2014.

Référence de publication: 2014047849/10.

(140054883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Dimension Data Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89D, rue de Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 43.810.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014047847/11.

(140054058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Elderflower Infrastructure I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 184.456.

Il est porté à connaissance du Registre de Commerce que l'adresse professionnel de monsieur Jens Hoellermann, gérant de la Société, a changé vers le:

25, rue General Patton, L-2317 Howald (Grand-Duché du Luxembourg)

Luxembourg, le 2 avril 2014.

Référence de publication: 2014047862/12.

(140054698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## Design & Raum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9944 Beiler, 1, Hasselt.

R.C.S. Luxembourg B 141.219.

Der Jahresabschluss zum 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014047845/10.

(140054880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## DeKalb Investments S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 148.779.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 March 2014. Référence de publication: 2014047846/10.

(140054148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Cotech International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 106.106.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014047841/10.

(140054226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### Corpro Systems Limited - Luxembourg branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9991 Weiswampach, 2-3B, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 156.224.

## FERMETURE D'UNE SUCCURSALE

Extrait

Suite à sa fermeture, la succursale mentionnée ci-dessus a cessé d'exister en date du 31 mars 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 31 mars 2014.

Référence de publication: 2014047840/13.

(140054422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Conbelts Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 141.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014047836/11.

(140054276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## Elim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2352 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Probst.

R.C.S. Luxembourg B 107.498.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2014047880/11.

(140054804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Elektra Finanzierung A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg. R.C.S. Luxembourg B 41.610.

Extrait des décisions du conseil d'administration prises en date du 24 mars 2014:

- A l'unanimité le Conseil d'Administration décide de la nomination de Mme PAGANI Giuseppa, avec pour adresse personnelle au Costa Rica, n°57-6153, Condominio Villa Real, Apartado Postal, 10903-6153 Santa Ana, San José, en tant qu'administratrice et Vice-Présidente du Conseil d'Administration. Ceci à compter du jour du présent Conseil et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016.

Veuillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur David Giannetti, administrateur de la société, se situe désormais au 2a Ennert dem Bierg, L - 5244 SANDWEILER depuis le 01.01.2014, date de transfert du siège de la société à cette même adresse.

Luxembourg, le 02 avril 2014.

Pour avis sincère et conforme

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G.

Référence de publication: 2014047879/18.

(140054509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## EECF Beta Manager, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 119.974.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2014.

Pour EECF Beta Manager

Représentée par M. Stéphane Hépineuze

Administrateur MidEuropa

Référence de publication: 2014047878/13.

(140054193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Eptani S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.279.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2014.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2014047887/12.

(140054527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## Euro Trade Distrib S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1742 Luxembourg, 30, rue Jean-Pierre Huberty. R.C.S. Luxembourg B 81.203.

La société EURO TRADE DISTRIB SARL a décidé de:

- transférer le siège social vers l'adresse:

30, rue J.P. Huberty L-1742 LUXEMBOURG

Signatures.

Référence de publication: 2014047888/11.

(140054094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### European Senior Secured Loan Programme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.415.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 27 février 2014

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1 <sup>er</sup> mars 2014.

Luxembourg, le 2 avril 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EUROPEAN SENIOR SECURED LOAN PROGRAMME S.À R.L.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014047889/15.

(140054384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Evolution & Development Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 181.622.

## **EXTRAIT**

L'actionnaire unique, en date du 2 avril 2014, a décidé de nommer 2 administrateurs de catégorie B supplémentaires, avec effet immédiat, comme suit:

- Monsieur Christophe Dermine, expert-comptable, né à Couvin (Belgique) le 5 mars 1969, de nationalité belge, domicilié professionnellement à L-1449 Luxembourg, rue de l'Eau n°18;
- Monsieur Sébastian Coyette, expert-comptable, né à Arlon (Belgique) le 4 septembre 1965, de nationalité belge, domicilié professionnellement à L-1449 Luxembourg, rue de l'Eau n°18.

Leur mandate prendra fin au terme de l'assemblée annuelle qui se tiendra en 2018.

le nombre des administrateurs de la société est ainsi porté à 7.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2014047890/18.

(140054686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### F.M.O. S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 55.771.

Les Bilans au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014047893/10.

(140054444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## F.M.O. S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 55.771.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2014.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Norbert SCHMITZ, domicilié au 16, rue Eugène Wolff, L-2376 Luxembourg, et les sociétés FMS SERVICES S.A., ayant son siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg et S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans

Pour la société

F.M.O. S.A., SPF

Référence de publication: 2014047892/16.

(140054443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### E411 Financial Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 185.680.

Suite au contrat de transfert de parts sociales datés du 20 mars 2014, les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

Associés Nombre de parts

Mareth S.à r.l., agissant en sa qualité d'associé gérant commandité

pour le compte de Blue Chip Investments Partners SCSp

Mareth S.à r.l., agissant en sa qualité d'associé gérant commandité

pour le compte de Midnight Investments Partners SCSp

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2014.

Référence de publication: 2014047891/19.

(140054550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## FRISING Décoration S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 10, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 58.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047909/9.

(140054053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Fulmin Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 107.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FULMIN INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2014047911/10.

(140054672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## FLE Holdco II, Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 13.500,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich. R.C.S. Luxembourg B 157.669.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2014.

Référence de publication: 2014047904/10.

(140054084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

## Flexy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 78.859.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er janvier 2014.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures Gérant

Référence de publication: 2014047905/13.

(140054062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### Fondaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 36.480.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2014047907/13.

(140054608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### First Target S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 77.031.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 18 février 2014

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Référence de publication: 2014047903/9.

(140054452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.

#### Ecoactif s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5654 Mondorf-les-Bains, 10, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.718.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047874/9.

(140054424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2014.



## Tomaz Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 81.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014046837/9.

(140053560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

#### eDreams ODIGEO, Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 159.036.

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth of March.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

#### Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Shareholders") of eDreams ODIGEO (formerly named LuxGEO Parent S.à r.l.), a public limited liability company (société anonyme) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 159.036 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 14 February 2011 and whose articles of association (the "Articles") were published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") on 13 May 2011, n°1001, page 48032. The Articles were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 27 January 2014 and not yet published in the Mémorial C, whereby, inter alia, the legal form of the Company was changed from a private limited liability company (société à responsabilité limitée) to a public limited liability company (société anonyme).

Mr Christian DOSTERT, private employee, whose professional address is in Luxembourg, acted as chairman of the meeting with the consent of the meeting (the "Chairman").

The Chairman appointed Mrs Monique GOERES, private employee, whose professional address is in Luxembourg, to act as secretary.

The meeting elected Mrs Alexia UHL, private employee, whose professional address is in Luxembourg, to act as scrutineer.

These appointments having been made, the Chairman declared that:

- I. The names of the Shareholders represented at the meeting by proxies and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list, signed by or on behalf of the Shareholders, the Notary, the Chairman, Scrutineer and Secretary, together with the proxy forms, signed ne varietur by the Shareholders represented at the meeting by proxyholders, the Notary and the Chairman, Scrutineer and Secretary, shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.
- II. The attendance list shows that Shareholders holding 23,486,211,465 of the shares representing the whole of the share capital of the Company are represented at the meeting by proxies. All the Shareholders have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.
  - III. The agenda of the meeting is the following:

#### Agenda

- 1. To consider amending the object clause (Objects) of the Articles, conditional upon and with effect as of the earlier of the admission to trading of the shares of the Company on the Madrid, Barcelona, Valencia and Bilbao stock exchanges (the "Admission to Trading") or the settlement (the "Settlement") of the initial public offering to institutional investors in the United States and elsewhere (the "Offering").
- 2. To consider amending the current Articles to provide for the possibility for the Company to issue shares in dematerialised form by renumbering article 6 as article 6.1, amending the second paragraph of the new article 6.1, adding a new article 6.2 and a new article 10.
- 3. To consider adding new articles 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3 and 5.2 (corresponding to the new numbering of the Articles as fully restated and amended pursuant to the fifth resolution) relating to the introduction of an authorised capital, which will be conditional upon and effective as of the pricing of the shares of the Company for the Offering (the "Pricing") and to consider the board report prepared by the board of directors of the Company and dated 20 March 2014, in relation



to the limitation and cancellation of the shareholders' preferential rights of subscription in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915 as amended.

- 4. To consider adding a new article 14 (Shareholders' Meetings) (corresponding to the new numbering of the Articles as fully restated and amended pursuant to the fifth resolution) relating to the shareholders' meeting, which will be conditional upon and effective as of the Admission to Trading.
- 5. To consider fully amending and restating the Articles of the Company conditional upon and with effect as of the earlier of the Admission to Trading or the Settlement (for the avoidance of doubt, such fully amended and restated Articles shall include the amended object clause and the additional articles relating to the authorised capital and shareholders' meeting of the Company, whose effective date is as provided in the second, third and fourth resolutions).
- 6. To consider giving power to any lawyer from the law firm Clifford Chance in Luxembourg, and/or any director of the board of directors of the Company, each acting individually and with full power of substitution, to enact in front of a Luxembourg notary, the occurrence of (i) the Pricing and (ii) the Admission to Trading and/or the Settlement, upon which the effectiveness of the amendments to the Articles set out in the first, third, fourth and fifth resolutions is conditional.

The Shareholders take the following resolutions:

#### First resolution

The Shareholders decide to amend the object clause (Objects) of the Articles (the "Object Article"), conditional upon and with effect as of the earlier of the Admission to Trading or the Settlement, which shall now read as follows:

## " 3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.4 to borrow, incur, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement (to the extent permitted by Luxembourg Law) securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.5 to borrow, incur, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;
- 3.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;



- 3.10 enter into agreements including, but not limited to any kind of credit derivative agreements, partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, or other in relation to its purpose;
- 3.11 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.12 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law."

#### Second resolution

The Shareholders resolve to amend the current Articles to provide for the possibility for the Company to issue shares in dematerialised form (the "Dematerialised Shares Articles"), by renumbering article 6 as article 6.1, amending the second paragraph of the newly numbered article 6.1, adding a new article 6.2, adding a new article 10 and renumbering the rest of the articles to reflect the addition of the new articles pursuant to this second resolution.

The renumbered article 6 as article 6.1, and the second paragraph of article 6.1 will be amended to read as follows:

"Subject to article 6.2, the shares will be in the form of registered shares, or in the form of bearer share, at the option of the shareholders, at the exception of those shares for which the Laws prescribe the registered form."

The new article 6.2 and article 10 will read as follows:

" **6.2.** The shares may be issued in dematerialised form, upon the express decision of the general meeting of shareholders, in accordance with article 42bis of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended and the law on dematerialised securities of 6 April 2013. The optional conversion of shares to dematerialised form by the holder of such shares is prohibited.

All dematerialised shares are registered in a single issuance account opened with the following clearing institution: LuxCSD, with its registered address at 43, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg and its office and mailing address at 42, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The dematerialised shares are not in registered or bearer form and are only represented, and the property rights of the shareholder on the dematerialised shares are only established, by book-entry with the clearing institution in Luxembourg. For the purpose of the international shares circulation or for the exercise of shareholder rights ("droits associatifs") and right of action of the shareholders against the Company and third parties, the clearing institution shall issue certificates to the holders of securities accounts in respect of the dematerialised shares, against their written certification, that they hold the relevant shares on their own account or act by virtue of powers granted to them by the holder of shares' rights.

Dematerialised shares are freely transferable. Transfers of dematerialised shares are realised by account-to-account transfers.

For the purpose of identifying the shareholder, the Company may, at its own cost, request from the clearing institution, the name or corporate name, the nationality, date of birth or date of incorporation and the address of the holders in its books immediately or at term entitling them to voting rights at the Company's general meeting of shareholders, as well as the number of shares held by each of them and, if applicable, the restrictions the shares may have. The clearing institution provides to the Company the identification data it holds on the holders of securities accounts in its books and the number of shares held by each of them.

The same information concerning the holders of shares on own account are gathered by the Company through the securities depositary or other persons, which directly or indirectly keep a securities account with the clearing institution at the credit of which appear the relevant shares.

The Company as issuer may request confirmation from the persons appearing on the lists so provided that they hold the shares for their own account.

When a person has not provided the information requested by the Company in accordance with this Article 6.2 within two months following the request or if it has provided incomplete or erroneous information in respect of its quality, or the quality of the shares it holds, the Company may, until such time that the information has been provided, suspend the voting rights of such holder of shares pro rata the proportion of shares for which the requested information has not been obtained."

" **Art. 10. Other instruments.** The Company, pursuant to a decision of the Board of Directors, may issue bonds, notes or other debt instruments in registered form or dematerialised form."

## SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

#### Third resolution

The Shareholders decide to add new articles 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3 and 5.2 (corresponding to the new numbering of the Articles as fully restated and amended pursuant to the fifth resolution) relating to the introduction of an authorised capital (the "Authorised Capital Articles"), which will be conditional upon and effective as of Pricing and which shall read as follows:

- " **5.1.1.** The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is twenty-one million euros (€ 21,000,000). The Board of Directors is, accordingly, authorised to the increase the issued share capital of the Company up to thirty-one million euros (€ 31,000,000).
- **5.1.2.** The Board of Directors is authorised to issue Shares ("Board Issued Shares") in one or more or several tranches up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:
- (a) such authorisation of the Board of Directors with respect to the Authorised Capital as described in the present Article 5.1.2 and Article 5.2 below will expire the earlier of (i) five (5) years from this authorisation or (ii) 3 April 2019 provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;
- (b) the Board of Directors may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Board Issued Shares and may issue the Board Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Board of Directors may determine, subject to the 1915 Law;
- (c) upon the Company's admission to trading on the Spanish regulated markets in Madrid, Barcelona, Bilbao and Valencia ("Admission to Trading"), save for with respect to Articles 5.2.1, 5.2.2 and 5.2.4 below as applicable, issuances of Board Issued Shares during the authorisation period described in Article above 5.1.2(a) may not in total exceed fifty percent (50%) of the Company's total subscribed share capital immediately following such Admission to Trading, in accordance with the following limits:
- i. issuances of Board Issued Shares during the authorisation period described in Article above 5.1.2(a) may in total represent up to fifty percent (50%) of the Company's total subscribed share capital immediately following Admission to Trading, if the Board of Directors does not limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for such Board Issued Shares.
- ii. issuances of Board Issued Shares during the authorisation period described in Article above 5.1.2(a) may not in total exceed twenty percent (20%) of the Company's total subscribed share capital immediately following Admission to Trading, if in connection with such issuance the Board of Directors limits or cancels the Shareholders' preferential rights to subscribe for such Board Issued Shares.
- **5.1.3.** The Shareholders' Meeting called upon to resolve, in accordance with the conditions prescribed for the amendments to the Articles (as provided for in Article 14.8.2 below), either upon an increase of issued share capital or upon the authorisation or amendment of the Authorised Capital clause as provided for in the Articles 5.2.1, 5.2.2 and 5.2.3 in this Article 5, may limit or cancel such preferential subscription rights in respect of such issuance or authorise the Board of Directors to do so; any proposal to that effect must be specifically announced in the convening notice; detailed reasons therefore must be set out in a report prepared by the Board of Directors and presented to the Shareholders' Meeting, dealing in particular with the proposed issue price.
- 5.2. Within the limits of the Authorised Capital set out in Article 5.1.1 and, unless stated otherwise, Article 5.1.2, the Board of Directors is authorised and empowered to:
  - 5.2.1 issue Board Issued Shares prior to Admission to Trading for which Article 5.1.2(c) shall not apply;
- 5.2.2 conditional on Admission to Trading, issue performance stock units ("PSUs") entitling their holders to subscribe for, upon their exercise of such PSUs, new Board Issued Shares in an amount corresponding to up to 4.44% of the total issued share capital of the Company (including treasury shares, if any) as at Admission to Trading on a fully diluted basis (i.e., taking into account the total amount of Board Issued Shares which would be issued in the event of the exercise of all such PSUs), to be subscribed for by or on behalf of employees or management of the Company and/or any entity in which the Company has a direct or indirect interest within the framework of a long-term incentive plan;
- 5.2.3 issue convertible bonds and/or warrants entitling their holders to subscribe for new Board Issued Shares upon exercise of the convertible bonds and/or warrants and within the limits of the Authorised Capital, with or without share premium. Such new Board Issued Shares shall have the same rights as the existing Shares. The other terms and conditions of the convertible bonds and/or warrants shall be determined by the Board of Directors;
- 5.2.4 upon exercise of the PSUs, convertible bonds and/or warrants, issue the relevant Board Issued Shares. In the case of such an issuance of Board Issued Shares upon the exercise of the PSUs, Article 5.1.2(c) shall not apply. For the avoidance of doubt, the PSUs, convertible bonds and/or warrants must be issued during the period of authorisation set forth in Article 5.1.2(a) above, however their exercise and the issuance of the Board Issued Shares upon such exercise may occur after the expiration of the authorisation period;



- 5.2.5 determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new Board Issued Shares and/or PSUs and/or convertible bonds and/or warrants. Nevertheless, Board Issued Shares shall not be issued at a price below their par value.
- 5.2.6 issue such new Board Issued Shares and/or PSUs and/or convertible bonds and/or warrants without reserving for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for and to purchase the new Board Issued Shares and/or PSUs and/or convertible bonds and/or warrants.
- 5.2.7 do all things necessary or desirable to amend this Article 5 in order to reflect and record any change of issued Share capital made pursuant to Article 5.1.2.
- 5.2.8 take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with Luxembourg Law.
- 5.2.9 delegate to any Director or officer of the Company, or to any other person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Board Issued Shares and enacting any issue of Board Issued Shares before a notary."

In relation to the Authorised Capital Articles, the Shareholders further acknowledge the report prepared by the board of directors of the Company (the "Board of Directors") dated 20 March 2014 in relation to the authorization given to the Board of Directors to limit or cancel the shareholders' preferential subscription rights, within the framework of the Authorised Capital Articles in accordance with article 32-3(5) of the Law of 10 August 1915, as amended.

#### Fourth resolution

The Shareholders decide to add a new article 14 (Shareholders' Meetings) (corresponding to the new numbering of the Articles as fully restated and amended pursuant to the fifth resolution) relating to the shareholders' meeting (the "Shareholders' Meetings Article"), which will be conditional upon and effective as of the Admission to Trading and which will read as follows:

## " 14. Shareholders' meetings.

- 14.1 The Shareholders' Meeting shall have the widest powers to adapt or ratify any action relating to the Company.
- 14.2 In case of plurality of Shareholders, the Shareholders' Meeting shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.
- 14.3 The regulations of the general shareholders' meetings (the "Regulations") and any amendment to the Regulations are adopted by the Shareholders' Meeting of the Company by simple majority. The objective of the Regulations is mainly to develop the rules for the convening, preparation, and holding of the Company's Shareholders' Meetings, in accordance with the Spanish corporate governance regulations, if and as long as the Company's Shares are admitted to trading in one of the regulated markets in Spain. The Regulations are available on the Company's website. In case of contradiction between the Regulations and the present Articles, the latter shall prevail.
  - 14.4 Convening of Shareholders' Meeting
  - 14.4.1 The Board of Directors, as well as the Auditors, may convene a Shareholders' Meeting.
- 14.4.2 They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing at least five per cent (5%) of the Company's share capital require so in writing with an indication of the agenda. If, following such request made by such Shareholders, the Shareholders' Meeting is not held within the prescribed period, the Shareholders' Meeting may be convened by an agent, appointed by the judge presiding the chamber of the Tribunal d'Arrondissement dealing with commercial matters and sitting as in urgency matters on the application of one or more Shareholders who together hold the aforementioned proportion of the share capital.
  - 14.5 Length and form of notice
  - 14.5.1 Convening notices for every Shareholders' Meeting (the "Convening Notice") shall be published:
- (a) in the Official Gazette and in a Luxembourg newspaper at least thirty (30) days before the date of the Shareholders' Meeting;
- (b) in such media which may reasonably be expected to be relied upon for the effective dissemination of information to the public throughout the European Economic Area, and which are accessible rapidly and on a non-discriminatory basis (the "EEA Publication"), at least thirty (30) days before the date of the Shareholders' Meeting, and
- (c) on the Company's website for an uninterrupted period starting from the day of publication of the Convening Notice up to and including the date of the Shareholders' Meeting.

Convening Notices for Shareholders' Meetings will also be published in accordance with all applicable laws and in particular the on-going disclosure and stock exchange requirements to which the Company is subject.

If the required quorum as required in Article 14.8 is not met on the date of the first convened Shareholders' Meeting another meeting may be convened by publishing the Convening Notice in the Official Gazette, a Luxembourg newspaper and the EEA Publication at least seventeen (17) days prior to the date of the reconvened meeting provided that (i) the first Shareholders' Meeting was properly convened in accordance with the above provisions; and (ii) no new item has been added to the agenda.



14.5.2 The Convening Notice is sent at least thirty (30) days, or at least seventeen (17) days period, as applicable, referred to in Article 14.5.1, to the members of the Board of Directors and the approved independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) (the "Addressees"). This communication shall be sent by letter to the Addressees, except for those Addressees who have expressly and in writing agreed to receive communication by other means, in which case such Addressee(s) may receive the convening notice by such other means of communication.

#### 14.6 Additional agenda items

Shareholders representing at least five per cent (5%) of the Company's share capital may (i) request the addition of one or several items to the agenda of any Shareholders' Meeting and (ii) table draft resolutions for items included or to be included on the agenda of a Shareholders' Meeting. Such requests must:

14.6.1 be in writing and sent to the Company by post or electronic means to the address provided in the Convening Notice (as defined under Article 14.5.1) and be accompanied by a justification or draft resolution to be adopted in the Shareholders' Meeting;

14.6.2 include the postal or electronic address at which the Company may acknowledge receipt of the requests;

14.6.3 be received by the Company at least twenty-two (22) days before the date of the relevant Shareholders' Meeting.

14.6.4 the Company shall acknowledge receipt of requests referred to above within forty-eight (48) hours from receipt. The Company shall prepare a revised agenda including such additional items on or before the fifteenth (15 <sup>th</sup>) day before the date of the relevant Shareholders' Meeting.

#### 14.7 Waiver of formalities of notice

In case all the Shareholders are present or represented at a Shareholder Meeting and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication of the notice for such Shareholders' Meeting.

14.8 Proceedings, quorum and majority

14.8.1 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary Shareholders' Meeting shall be taken by simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented by Shareholders attending the meeting (with, at least one Shareholder present in person or by proxy and entitled to vote).

14.8.2 A Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles, including to alter the share capital of the Company, shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by Article 14.4 provided that (i) the first Shareholders' Meeting was properly convened in accordance with the provisions of Article 14.5.1 above; and (ii) the agenda for the reconvened meeting does not include any new item. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

14.8.3 Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

14.8.4 The right of a Shareholder to participate in a Shareholders' Meeting and exercise voting rights attached to its Shares are determined by reference to the number of Shares held by such Shareholder at midnight (00:00) on the day falling fourteen (14) days before the date of the Shareholders' Meeting (the "Record Date"). Each Shareholder shall, on or before the Record Date, indicate to the Company its intention to participate at the Shareholders' Meeting. The Company determines the manner in which this declaration is made. For each Shareholder who indicates his intention to participate in the Shareholders' Meeting, the Company records his name or corporate denomination and address or registered office, the number of Shares held by him on the Record Date and a description of the documents establishing the holding of Shares on that date.

14.8.5 Shareholders may be authorised to participate in a Shareholders' Meeting by electronic means, ensuring, notably, any or all of the following forms of participation: (a) a real-time transmission of the Shareholders' Meeting; (b) a real-time two-way communication enabling Shareholders to address the Shareholders' Meeting from a remote location; and (c) a mechanism for casting votes, whether before or during the Shareholders' Meeting, without the need to appoint a proxy who is physically present at the meeting. Any Shareholder which participates in a meeting through such means shall be deemed to be present at the place of the meeting for the purposes of the quorum and majority requirements. The use of electronic means allowing Shareholders to take part in a meeting may be subject only to such requirements as are necessary to ensure the identification of Shareholders and the security of the electronic communication, and only to the extent that they are proportionate to achieving that objective.

## 14.9 Chairman of the Shareholders' Meeting

The Chairman of the Board of Directors shall preside as chairman at a Shareholders' Meeting or shall appoint another person to act as chairman at a Shareholders' Meeting. If at a meeting the Chairman is not present within five (5) minutes after the time fixed for the start of the meeting and the Chairman has not appointed another person to chair the Shareholders' Meeting, the Directors present shall select one of them to be chairman of the meeting. If only one Director is present and willing and able to act, he shall be the chairman of the Shareholders' Meeting. In the absence of any Director, the Shareholders present and entitled to vote shall choose one of them to be the chairman.



Without prejudice to any other power which he may have under the provisions of the Articles, the chairman may take such action as he thinks fit to promote the orderly conduct of the business of the meeting as specified in the notice of Shareholders' Meeting.

14.10 Adjournment and postponement of general meetings of Shareholders

The Board of Directors is entitled to adjourn a meeting, while in session, to four (4) weeks. It must do so at the request of Shareholders representing at least one-fifth of the capital of the Company. Any such adjournment, which shall also apply to Shareholders' Meetings called for the purpose of amending the Articles, shall cancel any resolution passed. The second meeting shall be entitled to pass final resolutions provided that, in cases of amendments to the Articles, the conditions as to quorum laid down in article 67-1 of the 1915 Law are fulfilled.

- 14.11 Attendance and voting by proxy
- 14.11.1 A Shareholder may be represented at any Shareholders' Meeting by appointing as its proxy in writing (or by fax or e-mail or other form approved by the Board of Directors) executed under the hand of the appointer, or if the appointer is a company, under its seal or under the hand of its duly authorised officer or attorney or other person authorised to sign, an individual or a legal person, who need not be a Shareholder. Such proxy shall enjoy the same rights to speak and ask questions during the Shareholders' Meeting as those to which the Shareholder thus represented would be entitled. The notification to the Company of the appointment of the proxy by the Shareholder shall be made in writing either by post or by electronic means.
- 14.11.2 The Board of Directors may only require such evidence as necessary to ensure the identification of Shareholders or proxies and the verification of the content of voting instructions, as the case may be, and only to the extent that it is proportionate to achieving those objectives.
- 14.11.3 Unless the contrary is stated in it, the appointment of a proxy shall be deemed to confer authority to exercise all such rights, as the proxy thinks fit. A person acting as a proxy may represent more than one Shareholder without limitation as to the number of Shareholders so represented by him/her/it.
- 14.11.4 Delivery or receipt of an appointment of proxy does not prevent a Shareholder attending and voting in person at the meeting or an adjourned meeting.
- 14.11.5 The appointment of a proxy shall (unless the contrary is stated in it) be valid for an adjournment of the meeting to which it relates.
  - 14.12 Appointment of proxy

The form of appointment of a proxy and any reasonable evidence required by the Board of Directors in accordance with Article 14.11 shall:

- 14.12.1 in the case of an instrument of proxy in hard copy form, be delivered to the Registered Office or another place in Luxembourg specified in the notice convening the meeting or in the form of appointment of proxy or other accompanying document sent by the Company in relation to the meeting, not later than two (2) Business Days (with "Business Days" being days on which banks are generally open for business in Luxembourg, Madrid, Barcelona, Bilbao and Valencia) before the date of the relevant meeting or adjourned meeting; and
- 14.12.2 in the case of an appointment of a proxy sent by electronic means, need to be received at the electronic address indicated by the Company:
  - (a) in the notice calling the meeting;
  - (b) in an instrument of proxy sent out by the Company in relation to the meeting;
  - (c) in an invitation to appoint a proxy issued by the Company in relation to the meeting; or
- (d) on the website maintained by or on behalf of the Company on which any information relating to the meeting required by law is made available,

need to be received not later than two (2) Business Days (before the date of the relevant meeting or adjourned meeting."

#### Fifth resolution

The Shareholders decide to fully amend and restate the Articles of the Company (the "Fully Restated Articles"), conditional upon and with effect as of the earlier of the Admission to Trading or the Settlement (save for as provided in the second, third and fourth resolutions) and which shall read as follows:

" 1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of eDreams ODIGEO (the "Company"), a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "1915 Law").

#### 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
  - 2.2 The Registered Office may be transferred:



- 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the board of directors of the Company (the "Board of Directors");
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.
  - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### 3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.4 to borrow, incur, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement (to the extent permitted by Luxembourg Law) securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.5 to borrow, incur, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;
- 3.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.10 enter into agreements including, but not limited to any kind of credit derivative agreements, partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, or other in relation to its purpose;
- 3.11 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;



3.12 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

## 5. Share capital.

- 5.1 The subscribed share capital of the Company is ten million euros (€ 10,000,000) divided into one hundred million shares (100,000,000) with a par value of ten euro cents (€ 0.10) each (the "Shares"), all of which are fully paid up. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.
- 5.1.1 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is twenty-one million euros ( $\leq$  21,000,000). The Board of Directors is, accordingly, authorised to the increase the issued share capital of the Company up to thirty-one million euros ( $\leq$  31,000,000).
- 5.1.2 The Board of Directors is authorised to issue Shares ("Board Issued Shares") in one or more or several tranches up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:
- (a) such authorisation of the Board of Directors with respect to the Authorised Capital as described in the present Article 5.1.2 and Article 5.2 below will expire the earlier of (i) five (5) years from this authorisation or (ii) 3 April 2019 provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;
- (b) the Board of Directors may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Board Issued Shares and may issue the Board Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Board of Directors may determine, subject to the 1915 Law;
- (c) upon the Company's admission to trading on the Spanish regulated markets in Madrid, Barcelona, Bilbao and Valencia ("Admission to Trading"), save for with respect to Articles 5.2.1, 5.2.3 and 5.2.4 below as applicable, issuances of Board Issued Shares during the authorisation period described in Article above 5.1.2(a) may not in total exceed fifty percent (50%) of the Company's total subscribed share capital immediately following such Admission to Trading, in accordance with the following limits:
- i. issuances of Board Issued Shares during the authorisation period described in Article above 5.1.2(a) may in total represent up to fifty percent (50%) of the Company's total subscribed share capital immediately following Admission to Trading, if the Board of Directors does not limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for such Board Issued Shares.
- ii. issuances of Board Issued Shares during the authorisation period described in Article above 5.1.2(a) may not in total exceed twenty percent (20%) of the Company's total subscribed share capital immediately following Admission to Trading, if in connection with such issuance the Board of Directors limits or cancels the Shareholders' preferential rights to subscribe for such Board Issued Shares.
- 5.1.3 The Shareholders' Meeting called upon to resolve, in accordance with the conditions prescribed for the amendments to the Articles (as provided for in Article 14.8.2 below), either upon an increase of issued share capital or upon the authorisation or amendment of the Authorised Capital clause as provided for in the Articles 5.2.1, 5.2.2 and 5.2.3 in this Article 5, may limit or cancel such preferential subscription rights in respect of such issuance or authorise the Board of Directors to do so; any proposal to that effect must be specifically announced in the convening notice; detailed reasons therefore must be set out in a report prepared by the Board of Directors and presented to the Shareholders' Meeting, dealing in particular with the proposed issue price.
- 5.2 Within the limits of the Authorised Capital set out in Article 5.1.1 and, unless stated otherwise, Article 5.1.2, the Board of Directors is authorised and empowered to:
  - 5.2.1 issue Board Issued Shares prior to Admission to Trading for which Article 5.1.2(c) shall not apply;
- 5.2.2 conditional on Admission to Trading, issue performance stock units ("PSUs") entitling their holders to subscribe for, upon their exercise of such PSUs, new Board Issued Shares in an amount corresponding to up to 4.44% of the total issued share capital of the Company (including treasury shares, if any) as at Admission to Trading on a fully diluted basis (i.e., taking into account the total amount of Board Issued Shares which would be issued in the event of the exercise of all such PSUs), to be subscribed for by or on behalf of employees or management of the Company and/or any entity in which the Company has a direct or indirect interest within the framework of a long-term incentive plan;
- 5.2.3 issue convertible bonds and/or warrants entitling their holders to subscribe for new Board Issued Shares upon exercise of the convertible bonds and/or warrants and within the limits of the Authorised Capital, with or without share premium. Such new Board Issued Shares shall have the same rights as the existing Shares. The other terms and conditions of the convertible bonds and/or warrants shall be determined by the Board of Directors;



- 5.2.4 upon exercise of the PSUs, convertible bonds and/or warrants, issue the relevant Board Issued Shares. In the case of such an issuance of Board Issued Shares upon the exercise of the PSUs, Article 5.1.2(c) shall not apply. For the avoidance of doubt, the PSUs, convertible bonds and/or warrants must be issued during the period of authorisation set forth in Article 5.1.2(a) above, however their exercise and the issuance of the Board Issued Shares upon such exercise may occur after the expiration of the authorisation period;
- 5.2.5 determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new Board Issued Shares and/or PSUs and/or convertible bonds and/or warrants. Nevertheless, Board Issued Shares shall not be issued at a price below their par value.
- 5.2.6 issue such new Board Issued Shares and/or PSUs and/or convertible bonds and/or warrants without reserving for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for and to purchase the new Board Issued Shares and/or PSUs and/or convertible bonds and/or warrants.
- 5.2.7 do all things necessary or desirable to amend this Article 5 in order to reflect and record any change of issued Share capital made pursuant to Article 5.1.2.
- 5.2.8 take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with Luxembourg Law.
- 5.2.9 delegate to any Director or officer of the Company, or to any other person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Board Issued Shares and enacting any issue of Board Issued Shares before a notary.
- 5.3 The Shares may be issued in dematerialised form, upon the express decision of the Shareholders' Meeting, in accordance with article 42bis of the 1915 Law and the law on dematerialised securities of 6 April 2013. The optional conversion of Shares to dematerialised form by the holder of such Shares is prohibited.
- 5.4 All dematerialised Shares are registered in a single issuance account opened with the following clearing institution: LuxCSD, with its registered address at 43, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg and its office and mailing address at 42, Avenue I.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- 5.5 The dematerialised Shares are not in registered or bearer form and are only represented, and the property rights of the Shareholder on the dematerialised Shares are only established, by book-entry with the clearing institution in Luxembourg. For the purpose of the international shares circulation or for the exercise of shareholder rights ("droits associatifs") and right of action of the Shareholders against the Company and third parties, the clearing institution shall issue certificates to the holders of securities accounts in respect of the dematerialised Shares, against their written certification, that they hold the relevant Shares on their own account or act by virtue of powers granted to them by the holder of Shares' rights.
- 5.6 Dematerialised Shares are freely transferable. Transfers of dematerialised Shares are realised by account-to-account transfers.
- 5.7 For the purpose of identifying the Shareholder, the Company may, at its own cost, request from the clearing institution, the name or corporate name, the nationality, date of birth or date of incorporation and the address of the holders in its books immediately or at term entitling them to voting rights at the Company's Shareholders' Meeting, as well as the number of Shares held by each of them and, if applicable, the restrictions the Shares may have. The clearing institution provides to the Company the identification data it holds on the holders of securities accounts in its books and the number of Shares held by each of them.

The same information concerning the holders of Shares on own account are gathered by the Company through the securities depositary or other persons, which directly or indirectly keep a securities account with the clearing institution at the credit of which appear the relevant Shares.

The Company as issuer may request confirmation from the persons appearing on the lists so provided that they hold the Shares for their own account.

When a person has not provided the information requested by the Company in accordance with this Article 5.7 within two months following the request or if it has provided incomplete or erroneous information in respect of its quality, or the quality of the Shares it holds, the Company may, until such time that the information has been provided, suspend the voting rights of such holder of Shares pro rata the proportion of Shares for which the requested information has not been obtained.

- 5.8 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) and/or the Board of Directors, subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.9 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) and/or the Board of Directors, subject to the 1915 Law and these Articles.
  - 5.10 All Shares have equal rights.
- 5.11 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.



- 5.12 The Company may reduce its subscribed share capital subject as provided in the 1915 Law. Subject to the provisions of the 1915 Law (and article 49-8 in particular), Shares may be issued on terms that they are to be redeemed at the option of the Company or the holder, and the Shareholders' Meeting may determine the terms, conditions and manner of redemption of any such Shares. In this case, the Articles shall specify that such Shares are redeemable Shares in accordance with the provisions of the 1915 Law. Subject to the provisions of the 1915 Law, the Shareholders' Meeting may also authorise the Company to acquire itself or through a person acting in his own name but on the Company's behalf, its own Shares by simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the capital represented by Shareholders attending the Shareholders' Meeting.
- 5.13 Subject to the provisions of the 1915 Law, the Shareholders' Meeting may decide to create new classes of Shares and determine the features, rights and restrictions of such classes of Shares.
- 5.14 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Board of Directors may determine provided that all such Shares are treated equally.

## 6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 The Company will recognise only one owner per Share. If the ownership of a Share is joint ("indivis") all holders of a Share shall notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will then deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.
- **7. Transfer of shares.** The Shares will be freely transferable in accordance with the 1915 Law and article 5.6 of the present Articles and subject to complying with applicable law.
- **8. Other instruments.** The Company, pursuant to a decision of the Board of Directors, may issue bonds, notes or other debt instruments in registered form or dematerialised form.
- **9. Company website.** The Company may have a corporate website whose content, access and regulation shall comply with Luxembourg law and with applicable regulations of those jurisdictions where the Shares of the Company are admitted to trading on a secondary market from time to time, if any. The Board of Directors may modify, move or cancel such corporate website.

#### 10. The directors.

- 10.1 In case of plurality of Shareholders, the Company shall be managed by a Board of Directors consisting of at least 5 (five) members but no more than 15 (fifteen) members (such members shall hereafter collectively be referred to as "Directors" and individually as a "Director").
- 10.2 The Board of Directors has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the corporate objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to the Shareholders' Meeting.
- 10.3 If some or all of the Shares of the Company are the subject of the Admission to Trading, the Board of Directors shall be composed of a number of executive and non-executive Directors (proprietary and independent) according to its share capital structure and the number of independent Directors shall, to the extent possible, represent at least one third of the total number of Directors. Exceptions may be made in the case of a vacancy caused by death, retirement, resignation, dismissal, removal or otherwise until the appointment of the successor of the relevant terminating independent Director. For the purpose of the present Articles, "independent Directors" shall mean, unless otherwise defined by the Spanish corporate governance regulations, as amended from time to time, Directors appointed because of their personal and professional situation and whose role may not be affected by their relationship with the Company, significant Shareholders or other Directors.

For the purpose of the present Articles, "proprietary Directors" shall mean Directors appointed by the Shareholders' Meeting but upon nomination of a specific Shareholder, unless defined otherwise by the Spanish corporate governance regulations, as amended from time to time.

- 10.4 Where it has been established at a general meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") that the Company has only one Shareholder, the Board of Directors can consist of one Director until the ordinary Shareholders' Meeting following the establishment of the existence of more than one Shareholder.
  - 10.5 A Director need not be a Shareholder.
- 10.6 A legal entity may be a Director (a "Corporate Director"), in which case it must designate an individual as a permanent representative to perform that role in its name and for its account. The revocation by a Corporate Director of its representative is conditional upon the simultaneous appointment of a successor.
- 10.7 Each Director shall be appointed by a Shareholders' Meeting for a term of three (3) Financial Years of the Company (as defined in Article 17 below) subject to possible renewal, as provided for in Article 10.9 below.
- 10.8 The Directors shall be appointed by the Shareholders' Meeting by simple majority of the Shareholders present or represented at such general meeting. The nomination and appointment procedure shall be as follows:



10.8.1 Two (2) Directors shall be appointed from among candidates put forward by Luxgoal 3 S.à r.l. ("Luxgoal 3") and/or its Affiliates, as the case may be, (the "Luxgoal 3 Group") as long as the Luxgoal 3 Group holds at least 17.5% of the Shares issued by the Company; if Luxgoal 3 Group's shareholding in the Company falls below 17.5% of the share capital, but remains above 7.5% of the share capital then only one (1) Director shall be appointed from among candidates put forward by the Luxgoal 3 Group. For the avoidance of doubt, if the Luxgoal 3 Group's shareholding in the Company falls below 7.5%, it will have no specific entitlement under this Article 10.8.1 for its candidates to be appointed as Directors whether or not its shareholding later increases such that it exceeds 7.5% of the share capital. If Luxgoal 3 Group's shareholding in the Company falls below 17.5%, the Luxgoal 3 Group shall ensure that one of the Directors appointed from a list of candidates put forward by it shall immediately resign. If the shareholding of the Luxgoal 3 Group in the Company falls below 7.5%, the Luxgoal 3 Group shall ensure that the other Director appointed from a list of candidates put forward by it shall immediately resign. The Board of Directors shall appoint a new independent Director as a replacement for such resigning Director. Such replacement Director shall be selected and appointed by the Board of Directors as soon as possible following the resignation of the relevant Director and in accordance with Article 10.12.

10.8.2 Two (2) Directors shall be appointed from among candidates put forward by AXA LBO Fund IV, AXA LBO Fund IV Supplementary and AXA COinvestment III LP and/or their Affiliates, as the case may be, (the "Ardian Group") as long as the Ardian Group holds at least 17.5% of the Shares issued by the Company; if the Ardian Group's shareholding in the Company falls below 17.5% of the share capital, but remains above 7.5% of the share capital then only one Director shall be appointed from among candidates put forward by the Ardian Group. For the avoidance of doubt, if the Ardian Group's shareholding in the Company falls below 7.5%, it will have no specific entitlement under this Article 10.8.2 for its candidates to be appointed as Directors whether or not its shareholding later increases such that it exceeds 7.5% of the share capital. If, following the initial public offering of the Shares in the Company and as a result of the disposal of any Shares other than in such initial public offering (including any over-allotment option Shares), the Ardian Group's shareholding in the Company is below 17.5%, the Ardian Group shall ensure that one of the Directors appointed from a list of candidates put forward by it shall immediately resign. If the shareholding of the Ardian Group in the Company falls below 7.5%, the Ardian Group shall ensure that the other Director appointed from a list of candidates put forward by it shall immediately resign. The Board of Directors shall appoint a new independent Director as a replacement for such resigning Director. Such replacement Director shall be selected and appointed by the Board of Directors as soon as possible following the resignation of the relevant Director and in accordance with Article 10.12.

10.8.3 The independent Directors shall be appointed by the Shareholders' Meeting, or by the Board of Directors in accordance with Article 10.12, upon proposal of the Remuneration and Nomination Committee. The Chairman of the Board of Directors shall be entitled to propose to the Remuneration and Nomination Committee candidates for independent directorships provided that the Remuneration and Nomination Committee may concurrently, independently search for and consider alternative candidates for such positions, in addition to those proposed by the Chairman of the Board of Directors.

10.8.4 For the sake of this Article 10.8, "Affiliates" shall mean with respect to a given Person (i.e., individuals, bodies corporate (wherever incorporated), unincorporated associations and partnerships), any Person who (a) directly or indirectly, controls, or is controlled by, or is under a common control with, the relevant Person, (b) from time to time, is managed by (i) the same investment manager as the relevant Person is managed by or (ii) an investment manager that is controlled by the same Person that controls the relevant Person or (c) with respect to a natural Person, is a member of the same family.

10.9 A Director may be re-elected. Independent Directors, however, shall only be re-elected to the extent that the aggregate time served by such independent Director (i.e., taking into account, for the avoidance of doubt, the sum of the time served by such independent Director for each of his/her term(s) as independent Director) does not exceed a period of twelve (12) consecutive Financial Years.

A Director may be removed from office at any time by a Shareholders' Meeting. However, the Board of Directors shall not propose the removal of any independent Director prior to the expiration of the term for which such Director was appointed, except where good cause is found by the Board and, if any, upon a prior recommendation of the Remuneration and Nomination Committee.

10.10 Any Director shall report and, if applicable, also resign in those instances where the credit and reputation of the Company might be damaged due to his behaviour.

10.11 Directors who voluntarily give up their place before their tenure expires shall explain the reasons to the Board of Directors.

10.12 In the event that a Director appointed by a Shareholders' Meeting ceases to be a Director for any reason, the remaining Directors may fill the vacancy on a provisional basis provided that after such appointment Articles 10.2 and 10.8 shall be complied with; a Director so appointed will hold office only until the conclusion of the next Shareholders' Meeting, unless his appointment is confirmed by the Shareholders at that Shareholders' Meeting. Directors so appointed will have the same powers as other Directors appointed by the Shareholders' Meeting.

10.13 The members of the Board of Directors are entitled to remuneration, decided in aggregate by the Shareholders' Meeting. The Board of Directors shall resolve on the sharing of such aggregate remuneration between the members of the Board of Directors and may grant additional remuneration within the limits of any budget approved by the Share-



holders' Meeting to Directors who are in charge of specific duties or missions within their mandate as member of the Board of Directors. The Remuneration and Nomination Committee shall assist the Board of Directors with this task.

- 10.14 The Board of Directors shall appoint a member as chairman (the "Chairman"), who may also be the chief executive officer ("CEO") of the Company. If the Chairman is indeed the CEO, at least one independent Director shall be appointed by the Board of Directors as vice chairman (the "Vice Chairman(s)") and will have authority to convene a Board Meeting (as defined in Article 13 of the present Articles) or include items on the agenda, coordinate and hear the concerns of non executive directors and to lead the Board's evaluation of the Chairman and CEO.
- **11. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:
  - 11.1 if the Company has one Director, the sole signature of that Director;
  - 11.2 if the Company has more than one Director, the joint signature of any two Directors;
- 11.3 the sole signature of any Daily Manager (as defined in Article 12.1) to the extent powers have been delegated to him under Article 12.1;
- 11.4 the sole signature of any other person to whom such a power has been delegated in accordance with Article 12.4 to the extent such a power has been delegated to him.

## 12. Delegation of powers.

- 12.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated to one or more Directors, officers, managers or other agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.
  - 12.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.
- 12.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Board of Directors.
- 12.4 The Board of Directors may delegate any of their powers for specific tasks to the CEO, any Director or one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.
- 12.5 Furthermore, the Board of Directors shall appoint an audit committee (the "Audit Committee") and a remuneration and nomination committee (the "Remuneration and Nomination Committee") and may appoint other committees, in order to conduct certain tasks and functions expressly delegated to such committee. The committees will examine specific topics chosen by the Board of Directors and report to the Board of Directors about them. Decision-making will remain a collective responsibility of the Board of Directors and the committee may only make suggestions to the Board of Directors.
- 12.6 The purpose of the Audit Committee shall in particular be to assist the Board of Directors in fulfilling its oversight responsibilities relating to the integrity of the financial statements, including periodically reporting to the Board of Directors on its activities and the adequacy and the effectiveness of the internal controls systems, the risk management system and the internal audit systems; and to make recommendations for the appointment, compensation, retention and oversight of, and consider the independence of, the external auditors and perform such other duties imposed by applicable laws and regulations of the regulated market or markets on which the Shares may be listed, as well as any other duties entrusted to the committee by the Board of Directors. The Audit Committee shall have a minimum of three (3) members, a majority of which shall be independent and which shall include at least one (1) Director appointed in accordance with Articles 10.8.1 or 10.8.2 for so long as such person is a Director thereunder, and shall be chaired by an independent Director. Audit Committee members shall not be executive Directors.
- 12.7 The purpose of the Remuneration and Nomination Committee shall in particular be to make proposals of the appointment and/or removal of Directors, to review the remuneration policy of the Company as the Board of Directors deems fit, to make proposals, together with the CEO, as to the individual remuneration of Directors and to advise on any benefit or incentive schemes. This committee will have a minimum of three (3) members and shall be formed exclusively of non-executive Directors of which the majority shall be independent Directors. The Remuneration and Nomination Committee shall include at least one (1) Director appointed in accordance with Articles 10.8.1 or 10.8.2 for so long as such person is a Director thereunder. The Remuneration and Nomination Committee shall be chaired by an independent Director.
- 12.8 The Board of Directors may appoint a secretary of the Company, who need not be a member of the Board of Directors, and determine his responsibilities, powers and authorities. The secretary shall ensure the implementation of the rules and procedures governing the operation of the Board of Directors, under the authority of the Chairman. The secretary shall prepare minutes summarising the deliberations during the meetings of the Board of Directors and noting any decisions taken by the Board of Directors, in conjunction with the Chairman.

#### 13. Board meetings.

13.1 Meetings of the Board of Directors ("Board Meetings") may be convened by the Chairman or Vice Chairman. In addition, any Director appointed upon nomination by the Luxgoal 3 Group and Ardian Group pursuant to Articles 10.8.1



- and 10.8.2 may also call a Board Meeting as long as the Luxgoal 3 Group or the Ardian Group, as applicable, holds at least 7.5% of the Company's share capital.
- 13.2 The Board of Directors may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Directors have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorised representative.
- 13.3 A Director may appoint any other Director (but not any other person) to act as his representative (a "Director's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Director can act as representative for more than one other Director at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least a simple majority of the number of Directors needed in order to reach the required quorum for such Board Meeting is physically present.
- 13.4 The Board of Directors can only validly debate and take decisions if at least half of the Directors are present or represented. Decisions of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority of the Directors present or represented. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.
- 13.5 A Director or his Director's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Director. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Directors shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A Board Meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.
- 13.6 A resolution in writing signed by all the Directors (or in relation to any Director, his Director's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Directors concerned.
- 13.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by the Chairman of the Meeting and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Director present at the Board Meeting.

13.8

- 13.8.1 Any Director having an interest in a transaction (a "Conflicted Transaction") submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the deliberations relating to that transaction. At the next following Shareholders' Meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.
  - 13.8.2 Article 13.8.1 will not apply to day to day operations entered into under normal conditions.

## 14. Shareholders' meetings.

- 14.1 The Shareholders' Meeting shall have the widest powers to adapt or ratify any action relating to the Company.
- 14.2 In case of plurality of Shareholders, the Shareholders' Meeting shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.
- 14.3 The regulations of the general shareholders' meetings (the "Regulations") and any amendment to the Regulations are adopted by the Shareholders' Meeting of the Company by simple majority. The objective of the Regulations is mainly to develop the rules for the convening, preparation, and holding of the Company's Shareholders' Meetings, in accordance with the Spanish corporate governance regulations, if and as long as the Company's Shares are admitted to trading in one of the regulated markets in Spain. The Regulations are available on the Company's website. In case of contradiction between the Regulations and the present Articles, the latter shall prevail.
  - 14.4 Convening of Shareholders' Meeting
  - 14.4.1 The Board of Directors, as well as the Auditors, may convene a Shareholders' Meeting.
- 14.4.2 They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing at least five per cent (5%) of the Company's share capital require so in writing with an indication of the agenda. If, following such request made by such Shareholders, the Shareholders' Meeting is not held within the prescribed period, the Shareholders' Meeting may be convened by an agent, appointed by the judge presiding the chamber of the Tribunal d'Arrondissement dealing with commercial matters and sitting as in urgency matters on the application of one or more Shareholders who together hold the aforementioned proportion of the share capital.
  - 14.5 Length and form of notice
  - 14.5.1 Convening notices for every Shareholders' Meeting (the "Convening Notice") shall be published:
- (a) in the Official Gazette and in a Luxembourg newspaper at least thirty (30) days before the date of the Shareholders' Meeting;



- (b) in such media which may reasonably be expected to be relied upon for the effective dissemination of information to the public throughout the European Economic Area, and which are accessible rapidly and on a non-discriminatory basis (the "EEA Publication"), at least thirty (30) days before the date of the Shareholders' Meeting, and
- (c) on the Company's website for an uninterrupted period starting from the day of publication of the Convening Notice up to and including the date of the Shareholders' Meeting.

Convening Notices for Shareholders' Meetings will also be published in accordance with all applicable laws and in particular the on-going disclosure and stock exchange requirements to which the Company is subject.

If the required quorum as required in Article 14.8 is not met on the date of the first convened Shareholders' Meeting another meeting may be convened by publishing the Convening Notice in the Official Gazette, a Luxembourg newspaper and the EEA Publication at least seventeen (17) days prior to the date of the reconvened meeting provided that (i) the first Shareholders' Meeting was properly convened in accordance with the above provisions; and (ii) no new item has been added to the agenda.

14.5.2 The Convening Notice is sent at least thirty (30) days, or at least seventeen (17) days period, as applicable, referred to in Article 14.5.1, to the members of the Board of Directors and the approved independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) (the "Addressees"). This communication shall be sent by letter to the Addressees, except for those Addressees who have expressly and in writing agreed to receive communication by other means, in which case such Addressee(s) may receive the convening notice by such other means of communication.

#### 14.6 Additional agenda items

Shareholders representing at least five per cent (5%) of the Company's share capital may (i) request the addition of one or several items to the agenda of any Shareholders' Meeting and (ii) table draft resolutions for items included or to be included on the agenda of a Shareholders' Meeting. Such requests must:

14.6.1 be in writing and sent to the Company by post or electronic means to the address provided in the Convening Notice (as defined under Article 14.5.1) and be accompanied by a justification or draft resolution to be adopted in the Shareholders' Meeting;

- 14.6.2 include the postal or electronic address at which the Company may acknowledge receipt of the requests;
- 14.6.3 be received by the Company at least twenty-two (22) days before the date of the relevant Shareholders' Meeting.
- 14.6.4 the Company shall acknowledge receipt of requests referred to above within forty-eight (48) hours from receipt. The Company shall prepare a revised agenda including such additional items on or before the fifteenth (15 <sup>th</sup>) day before the date of the relevant Shareholders' Meeting.

#### 14.7 Waiver of formalities of notice

In case all the Shareholders are present or represented at a Shareholder Meeting and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication of the notice for such Shareholders' Meeting.

- 14.8 Proceedings, quorum and majority
- 14.8.1 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary Shareholders' Meeting shall be taken by simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented by Shareholders attending the meeting (with, at least one Shareholder present in person or by proxy and entitled to vote).
- 14.8.2 A Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles, including to alter the share capital of the Company, shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by Article 14.4 provided that (i) the first Shareholders' Meeting was properly convened in accordance with the provisions of Article 14.5.1 above; and (ii) the agenda for the reconvened meeting does not include any new item. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.
- 14.8.3 Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.
- 14.8.4 The right of a Shareholder to participate in a Shareholders' Meeting and exercise voting rights attached to its Shares are determined by reference to the number of Shares held by such Shareholder at midnight (00:00) on the day falling fourteen (14) days before the date of the Shareholders' Meeting (the "Record Date"). Each Shareholder shall, on or before the Record Date, indicate to the Company its intention to participate at the Shareholders' Meeting. The Company determines the manner in which this declaration is made. For each Shareholder who indicates his intention to participate in the Shareholders' Meeting, the Company records his name or corporate denomination and address or registered office, the number of Shares held by him on the Record Date and a description of the documents establishing the holding of Shares on that date.
- 14.8.5 Shareholders may be authorised to participate in a Shareholders' Meeting by electronic means, ensuring, notably, any or all of the following forms of participation: (a) a real-time transmission of the Shareholders' Meeting; (b) a real-time two-way communication enabling Shareholders to address the Shareholders' Meeting from a remote location; and (c) a mechanism for casting votes, whether before or during the Shareholders' Meeting, without the need to appoint a proxy



who is physically present at the meeting. Any Shareholder which participates in a meeting through such means shall be deemed to be present at the place of the meeting for the purposes of the quorum and majority requirements. The use of electronic means allowing Shareholders to take part in a meeting may be subject only to such requirements as are necessary to ensure the identification of Shareholders and the security of the electronic communication, and only to the extent that they are proportionate to achieving that objective.

## 14.9 Chairman of the Shareholders' Meeting

The Chairman of the Board of Directors shall preside as chairman at a Shareholders' Meeting or shall appoint another person to act as chairman at a Shareholders' Meeting. If at a meeting the Chairman is not present within five (5) minutes after the time fixed for the start of the meeting and the Chairman has not appointed another person to chair the Shareholders' Meeting, the Directors present shall select one of them to be chairman of the meeting. If only one Director is present and willing and able to act, he shall be the chairman of the Shareholders' Meeting. In the absence of any Director, the Shareholders present and entitled to vote shall choose one of them to be the chairman.

Without prejudice to any other power which he may have under the provisions of the Articles, the chairman may take such action as he thinks fit to promote the orderly conduct of the business of the meeting as specified in the notice of Shareholders' Meeting.

14.10 Adjournment and postponement of general meetings of Shareholders

The Board of Directors is entitled to adjourn a meeting, while in session, to four (4) weeks. It must do so at the request of Shareholders representing at least one-fifth of the capital of the Company. Any such adjournment, which shall also apply to Shareholders' Meetings called for the purpose of amending the Articles, shall cancel any resolution passed. The second meeting shall be entitled to pass final resolutions provided that, in cases of amendments to the Articles, the conditions as to quorum laid down in article 67-1 of the 1915 Law are fulfilled.

## 14.11 Attendance and voting by proxy

- 14.11.1 A Shareholder may be represented at any Shareholders' Meeting by appointing as its proxy in writing (or by fax or e-mail or other form approved by the Board of Directors) executed under the hand of the appointer, or if the appointer is a company, under its seal or under the hand of its duly authorised officer or attorney or other person authorised to sign, an individual or a legal person, who need not be a Shareholder. Such proxy shall enjoy the same rights to speak and ask questions during the Shareholders' Meeting as those to which the Shareholder thus represented would be entitled. The notification to the Company of the appointment of the proxy by the Shareholder shall be made in writing either by post or by electronic means.
- 14.11.2 The Board of Directors may only require such evidence as necessary to ensure the identification of Shareholders or proxies and the verification of the content of voting instructions, as the case may be, and only to the extent that it is proportionate to achieving those objectives.
- 14.11.3 Unless the contrary is stated in it, the appointment of a proxy shall be deemed to confer authority to exercise all such rights, as the proxy thinks fit. A person acting as a proxy may represent more than one Shareholder without limitation as to the number of Shareholders so represented by him/her/it.
- 14.11.4 Delivery or receipt of an appointment of proxy does not prevent a Shareholder attending and voting in person at the meeting or an adjourned meeting.
- 14.11.5 The appointment of a proxy shall (unless the contrary is stated in it) be valid for an adjournment of the meeting to which it relates.

## 14.12 Appointment of proxy

The form of appointment of a proxy and any reasonable evidence required by the Board of Directors in accordance with Article 14.11 shall:

- 14.12.1 in the case of an instrument of proxy in hard copy form, be delivered to the Registered Office or another place in Luxembourg specified in the notice convening the meeting or in the form of appointment of proxy or other accompanying document sent by the Company in relation to the meeting, not later than two (2) Business Days (with "Business Days" being days on which banks are generally open for business in Luxembourg, Madrid, Barcelona, Bilbao and Valencia) before the date of the relevant meeting or adjourned meeting; and
- 14.12.2 in the case of an appointment of a proxy sent by electronic means, need to be received at the electronic address indicated by the Company:
  - (a) in the notice calling the meeting;
  - (b) in an instrument of proxy sent out by the Company in relation to the meeting;
  - (c) in an invitation to appoint a proxy issued by the Company in relation to the meeting; or
- (d) on the website maintained by or on behalf of the Company on which any information relating to the meeting required by law is made available, need to be received not later than two (2) Business Days (before the date of the relevant meeting or adjourned meeting.

#### 14.13 Voting results

The Company shall for each resolution publish on its website the results of the votes passed at the Shareholders' Meeting, including the number of Shares for which votes have been validly cast and the proportion of capital represented



by such validly cast votes, the total number of votes validly cast, the number of votes cast for and against each resolution and, where applicable, the number of abstentions.

**15. Annual shareholders' meeting - Place and date.** At least one meeting of the Shareholders shall be held each year in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg City on the second to last Wednesday of the month of July at 4:00 p.m. CET. If such date is not a business day in Luxembourg, such Shareholders' Meeting shall be held on the immediately preceding business day.

#### 16. Auditors.

- 16.1 The Company is supervised by one or more certified auditors (réviseur d'entreprise agrée), (the "Auditor").
- 16.2 The general meeting appoints the Auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the Auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.
  - 16.3 The Auditors may be re-appointed.
- **17. Business year.** The Company's financial year starts on 1 st April and ends on the 31 st March of each year (the "Financial Year").

#### 18. Distributions on shares.

- 18.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 18.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.
- 18.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Board of Directors may pay interim dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.
- **19. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

#### 20. Interpretation and Luxembourg law.

- 20.1 In these Articles:
- 20.1.1 a reference to:
- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
- 20.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;
  - 20.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
  - 20.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

The Shareholders note that in respect to the Fully Restated Articles, it is understood that if the Settlement occurs before the Admission to Trading, the Shareholders' Meetings Article will not be included in the Fully Restated Articles and will only be included in a new set of amended Articles upon the occurrence of the Admission to Trading.

## Sixth resolution

The Shareholders resolve to give power to any lawyer from the law firm Clifford Chance in Luxembourg, and/or any director of the Board of Directors of the Company, each acting individually and with full power of substitution, to enact in front of a Luxembourg notary, the occurrence of (i) Pricing and (ii) the Admission to Trading and/or the Settlement, upon which the effectiveness of the Object Clause Article, the Authorised Capital Articles, the Shareholders' Meeting Article and the Fully Restated Articles is conditional.

#### Statement

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.



## Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand seven hundred Euros.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to appearing parties known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt mars.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (les "Actionnaires") de eDreams ODIGEO (précédemment dénommée LuxGEO Parent S.à r.l.), une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.159.036, constituée par un acte notarié de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 février 2011 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") en date du 13 mai 2011, numéro 1001, page 48032. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentant en date du 27 janvier 2014 et n'ont pas encore été publiés au Mémorial, par lequel, inter alia, la forme sociale de la société a été changée d'une société à responsabilité limitée à une société anonyme.

Monsieur Christian DOSTERT, employée privé, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, a agi en tant que président de l'assemblée avec l'accord de l'assemblée (le "Président").

Le Président a nommé Madame Monique GOERES, employée privée, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que secrétaire.

L'assemblée a élu Madame Alexia UHL, employée privée, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que scrutateur.

Ces nominations ayant été effectuées, le Président a déclaré que:

- I. Les noms des Actionnaires représentés à l'assemblée en vertu des procurations et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, signée par ou au nom des Actionnaires, le Notaire, le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, ensemble avec les procurations, signés ne varietur par les Associés représentés à l'assemblée par des mandataires, le Notaire et le Président, le Scrutateur et le Secrétaire, devront rester annexées au présent acte et devront être enregistrées avec cet acte.
- II. Il ressort de la liste de présence que les Actionnaires détenant 23.486.211.465 des actions représentant 100% du capital social de la Société sont représentés à l'assemblée par des mandataires. Tous les Actionnaires ont déclaré avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée en avance et ont renoncé aux exigences et formalités de convocation. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.
  - III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour

- 1. De considérer la modification de la clause d'objet (Objets) des Statuts, subordonnée à et effective à compter de la réalisation du premier des évènements suivants: l'admission à la négociation des actions de la Société sur les bourses de Madrid, Barcelone, Valence et Bilbao (l' "Admission à la Négociation") ou le règlement (le "Règlement") de l'offre initiale publique à l'épargne à des investisseurs institutionnels aux Etats-Unis et ailleurs (l' "Offre").
- 2. De considérer la modification des Statuts actuels afin de prévoir la possibilité pour la Société d'émettre des actions sous la forme dématérialisée en renumérotant l'article 6 en 6.1, en modifiant le second paragraphe du nouvel article 6.1, en ajoutant un nouvel article 6.2 et un nouvel article 10.
- 3. De considérer l'ajout des articles 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3 et 5.2 (correspondant à la nouvelle numérotation des Statuts tels que intégralement modifiés et mis à jour par la cinquième résolution) relatifs à l'introduction d'un capital autorisé, subordonnés à et effectifs à compter de la fixation du prix des actions de la Société pour l'Offre (la "Fixation du Prix") et de considérer le rapport préparé par le conseil d'administration de la Société en date du 20 mars 2014, relatif à la limitation et l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.
- 4. De considérer l'ajout d'un nouvel article 14 (Assemblées Générales) (correspondant à la nouvelle numérotation des Statuts tels que intégralement modifiés et mis à jour par la cinquième résolution) relatif aux assemblées générales des actionnaires, subordonné à et effectif à compter de l'Admission à la Négociation.



- 5. De considérer la modification et mise à jour intégrale des Statuts subordonnée à et effective à compter de la réalisation du premier des évènements suivants: l'Admission à la Négociation ou le Règlement (pour écarter tout doute, de tels Statuts intégralement modifiés et mis à jour intégreront la clause d'objet modifiée et les articles supplémentaires relatifs au capital autorisé et aux assemblées générales de la Société, dont la date effective sera telle qu'indiquée dans les seconde, troisième et quatrième résolutions).
- 6. De considérer la délégation de pouvoir à tout juriste de l'étude Clifford Chance à Luxembourg, et/ou tout administrateur du conseil d'administration de la Société, chacun agissant individuellement avec plein pouvoir de substitution, afin d'acter auprès d'un notaire luxembourgeois, la réalisation de: (i) la Fixation du Prix et (ii) l'Admission à la Négociation et/ou le Règlement, dont la validité des Statuts modifiés est subordonnée, telle que décrit dans la première, troisième, quatrième et cinquième résolution.

Les Actionnaires prennent les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Les Actionnaires décident de modifier la clause d'objet (Objets) des Statuts (la "Clause d'Objets"), subordonnée à et effective à compter de la réalisation du premier de l'Admission à la Négociation ou du Règlement, qui se lira comme suit:

- " 3. Objets. Les objets de la Société sont:
- 3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;
- 3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale:
- 3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;
- 3.4 d'emprunter, engager, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par voie d'offre publique. Il pourra émettre par voie de placement privé ou public (dans la mesure autorisée par la Loi Luxembourgeoise) des titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.5 d'emprunter, engager, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres:
- 3.6 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;
- 3.7 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens ou capital social non libéré (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 7 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser ou garder indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou autrement responsable, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;
- 3.8 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;
- 3.9 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales,



obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

- 3.10 de conclure des contrats y compris, mais sans se limiter à tout type de contrat de prêt sur produits dérivés (credit derivative agreements), accords de partenariats (partnership agreements), conventions de prise ferme (underwriting agreement), contrats de commercialisation (marketing agreements), contrats de distribution (distribution agreements), accords de gestion (management agreements), conventions de conseil (advisory agreements), conventions administratives (administration agreements) et autres contrats de services, contrats de vente, ou autres relatifs à son objet;
- 3.11 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou via des fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;
- 3.12 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil d'Administration accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans une transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu d'autorisation requise en vertu de la Loi Luxembourgeoise."

## Seconde résolution

Les Actionnaires décident de modifier Statuts actuels afin de prévoir la possibilité pour la Société d'émettre des actions sous la forme dématérialisée (les "Articles de Titres Dématérialisés"), en renumérotant l'article 6 en article 6.1, en modifiant le second paragraphe du nouvel article 6.1, en ajoutant un nouvel article 6.2 et un nouvel article 10 et de renuméroter le reste des Statuts pour refléter l'ajout de nouveaux Articles de Titres Dématérialisés en vertu de la présente résolution.

L'article 6 est renuméroté en 6.1 et le second paragraphe de l'article 6.1 est modifié et se lira comme suit:

"Sous réserve de l'article 6.2, les actions seront nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires, à l'exception des cas où les Lois exigent des actions nominatives."

Le nouvel article 6.2 et le nouvel article 10 se liront comme suit:

" 6.2. Les actions peuvent être émises sous forme dématérialisée, sur décision expresse de l'assemblée générale des actionnaires, conformément à l'article 42 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et de la loi sur les titres dématérialisés du 6 avril 2013. La conversion optionnelle des actions en forme dématérialisée par les détenteurs de telles actions est prohibée.

Toutes les actions dématérialisées sont inscrites dans un compte d'émission unique ouvert auprès de l'organisme de liquidation (clearing institution) suivante: LuxCSD, ayant son siège social au 43, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et bureau et adresse postale au 42, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les actions dématérialisées ne sont pas de forme nominative ou au porteur et sont seulement représentées par, et les droits de propriété de l'actionnaire sur les actions dématérialisées ne sont qu'établies par l'inscription en comptetitres auprès de l'organisme de liquidation à Luxembourg. Pour les besoins de la circulation internationale des actions ou pour l'exercice des droits des actionnaires (droit associatifs) et le droit d'action de l'actionnaire envers la Société et les tiers, l'organisme de liquidation émettra des certificats aux détenteurs de comptes-titre relatifs aux actions dématérialisées, sur leur attestation écrite, qu'ils détiennent les Actions concernés sur leur propre compte ou agissent en vertu de pouvoirs qui leurs ont été conférés par le détenteurs des droits des actions.

Les actions dématérialisées sont librement cessibles. Les cessions d'actions dématérialisées s'opèrent par virement de compte à compte.

Afin d'identifier l'actionnaire, la Société peut, à ses frais, demander à l'organisme de liquidation, le nom ou dénomination sociale, la nationalité, date de naissance ou date de constitution et l'adresse des détenteurs dans ses registres immédiatement ou à terme leur donnant droit aux droits de vote à l'assemblée générale des actionnaires de la Société, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux et, le cas échéant, les restrictions que les actions peuvent avoir. L'organisme de liquidation donne à la Société les données d'identification qu'il détient sur les détenteurs de comptestitres dans ses registres et le nombre d'actions détenu par chacun d'entre eux.

Les mêmes informations concernant les détenteurs d'actions sur compte propre sont recueillies par la Société par le biais du teneur de compte (securities depositary) ou d'autres personnes, qui détiennent directement ou indirectement un compte-titres auprès de l'organisme de liquidation au crédit duquel apparaissent les actions concernées.

La Société comme émetteur peut demander la confirmation des personnes apparaissant sur les listes ainsi fournies qu'ils détiennent les actions pour leur propre compte.

Lorsqu'une personne n'a pas fourni l'information requise par la Société conformément au présent Article 6.2 dans les deux mois suivants la demande ou si elle a fourni une information incomplète ou erronée en ce qui concerne sa qualité, ou la qualité des actions qu'elle détient, la Société peut, jusqu'à ce qu'une telle information soit fournie, suspendre les droits de vote d'un tel détenteurs d'actions au prorata de la proportion d'actions pour lesquelles l'information demandée n'a pas été obtenue."



#### Troisième résolution

Les Actionnaires décident d'ajouter les articles 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3 et 5.2 (correspondant à la nouvelle numérotation des Statuts tels qu'intégralement modifiés et mis à jour par la cinquième résolution) relatifs à l'introduction d'un capital autorisé (les "Articles de Capital Autorisé"), subordonnés et prendront effet lors de la Fixation du Prix et qui se liront comme suit:

- "5.1.1. Le capital social autorisé, non émis et non souscrit de la Société (le "Capital Autorisé") est de vingt et un millions d'Euros (21.000.000,- EUR). Le Conseil d'Administration est, de ce fait, autorisé à augmenter le capital social émis de la Société jusqu'à un montant de trente et un millions d'Euros (31.000.00,-).
- **5.1.2.** Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Actions (les "Actions Emises par le Conseil") en une ou plusieurs tranches dans la limite du Capital Autorisé de temps à autre, sous réserve de ce qui suit:
- (a) une telle autorisation du Conseil d'Administration relative au Capital Autorisé tel que décrit dans le présent Article 5.1.2 et l'Article 5.2 ci-dessous expirera à la première des dates suivantes (i) cinq (5) ans à compter de la date de cette autorisation ou (ii) le 3 avril 2019 sous réserve qu'une période supplémentaire ou des périodes supplémentaires d'autorisation suivant cette période soit/soient approuvée(s) par une Résolution des Actionnaires et dans la mesure permise par la Loi de 1915;
- (b) le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux Actions Emises par le Conseil et peut émettre des Actions Emises par le Conseil à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime d'émission et libérées par un apport en nature ou un numéraire ou par incorporation de créances ou de réserves ou de toute autre manière déterminée par le Conseil d'Administration, sous réserve de la Loi de 1915;
- (c) suivant l'admission à la négociation sur les marchés réglementés de Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence (l'"Admission à la Négociation"), sauf en ce qui concerne les Articles 5.2.1, 5.2.3 et 5.2.4 ci-dessous selon le cas, les émissions d'Actions Emises par le Conseil durant la période d'autorisation décrite à l'Article 5.1.2 (a) ci-dessus ne peuvent pas excéder au total cinquante pour cent (50%) du capital social entièrement souscrit de la Société immédiatement suivant l'Admission à la Négociation, conformément aux limites suivantes:
- (i) les émissions d'Actions Emises par le Conseil durant l'autorisation décrite à l'Article 5.1.2(a) ci-dessus peuvent excéder au total un maximum de cinquante pour cent (50%) du capital social entièrement souscrit de la Société immédiatement suivant l'Admission à la Négociation, si le Conseil d'Administration ne limite ou ne supprime pas le droit préférentiel de souscription des Actionnaires de souscrire à de telles Actions Emises par le Conseil;
- (ii) les émissions d'Actions Emises par le Conseil durant l'autorisation décrite à l'Article 5.1.2(a) ci-dessus ne peuvent pas excéder au total vingt pour cent (20%) du capital social entièrement souscrit de la Société immédiatement suivant l'Admission à la Négociation, si dans le cadre de telles émissions le Conseil d'Administration limite ou supprime le droit préférentiel de souscription des Actionnaires de souscrire à de telles Actions Emises par le Conseil.
- **5.1.3.** L'Assemblée Générale appelée à se prononcer, conformément aux conditions requises pour les modifications des Statuts (comme prévu à l'Article 14.8.2 ci-dessous), sur une augmentation du capital social ou sur l'autorisation ou modification de la clause de Capital Autorisé telle que prévue aux Articles 5.2.1, 5.2.2 et 5.2.3 dans le présent Article 5, peut limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription relatifs à une telle émission ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire; toute proposition à cet effet doit être spécifiquement annoncée dans la convocation; les raisons détaillées pour celle-ci doivent être établies dans un rapport préparé par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale, portant en particulier sur le prix d'émission proposé.
- 5.2. Dans les limites du Capital Autorisé établies à l'Article 5.1.1 et sauf disposition contraire, l'Article 5.1.2, le Conseil d'Administration est autorisé et habilité à:
- 5.2.1 émettre de nouvelles Actions Emises par le Conseil avant l'Admission à la Négociation pour lesquelles l'Article 5.1.2(c) ne s'appliquera pas;
- 5.2.2 sous réserve de l'Admission à la Négociation, émettre des unités d'actions liées au rendement (Performance Stock Units "PSUs") donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à, lors de l'exercice de tels PSUs, de nouvelles Actions Emises par le Conseil d'un montant correspondant à un maximum de 4,44% du capital social entièrement émis de la Société (y compris les actions de trésorerie, s'il y en a) au moment de l'Admission à la Négociation sur une base entièrement diluée (c.-à-d. prenant en compte le montant total des Actions Emises par le Conseil qui seraient émises dans le cas de l'exercice de tous les PSUs), à souscrire par ou pour le compte des employés ou de la gérance de la Société et/ ou de toute entité dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme;
- 5.2.3 émettre des obligations convertibles et/ou des warrants donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à de nouvelles Actions lors de l'exercice des obligations convertibles et/ou warrants et dans les limites du Capital Autorisé, avec ou sans prime d'émission. Ces nouvelles Actions Emises par le Conseil auront les mêmes droits que les Actions existantes. Les autres termes et conditions des obligations convertibles et/ou warrants seront déterminés par le Conseil d'Administration:
- 5.2.4 lors de l'exercice des PSUs, des obligations convertibles et/ou warrants, émettre les Actions Emises par le Conseil concernées. Dans le cas où une telle émission d'Actions Emises par le Conseil a lieu lors de l'exercice des PSUs, l'Article



- 5.1.2(c) ne s'appliquera pas. Pour écarter tout doute, les PSUs, obligations convertibles et/ou warrants doivent être émis durant la période d'autorisation établie dans l'Article 5.1.2(a) ci-dessus, cependant, leur exercice et l'émission d'Actions Emises par le Conseil lors d'un tel exercice peut intervenir après l'expiration d'une telle période d'autorisation;
- 5.2.5 déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription à et de la libération des nouvelles Actions Emises par le Conseil et/ou des PSUs et/ou des obligations convertibles et/ou warrants. Néanmoins, les Actions Emises par le Conseil ne pourront pas être émises à un prix inférieur à leur valeur nominale.
- 5.2.6 émettre ces nouvelles Actions Emises par le Conseil et/ou PSUs et/ou obligations convertibles et/ou warrants sans réserver le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants de souscrire à, et d'acquérir les nouvelles Actions Emises par le Conseil et/ou PSUs et/ou obligations convertibles et/ou warrants.
- 5.2.7 réaliser toutes les actions nécessaires ou désirables afin de modifier le présent Article 5 de manière à refléter et enregistrer toute modification du capital social émis réalisée en vertu de l'Article 5.1.2;
- 5.2.8 prendre ou autoriser toute action nécessaire ou désirable pour la signature et/ou la publication d'une telle modification conformément à la Loi Luxembourgeoise;
- 5.2.9 déléguer à tout Administrateur ou dirigeant de la Société, ou à toute autre personne, la responsabilité d'accepter les souscriptions et recevoir les paiements pour toute Action Emise par le Conseil et d'acter toute émission d'Actions Emises par le Conseil par devant un notaire."

En relation avec les Articles de Capital Autorisé, les Actionnaires prennent acte du rapport préparé par le conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") de la Société en date du 20 mars 2014, relatif à la limitation et l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires conformément à l'article 32-3(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### Quatrième résolution

Les Actionnaires décident d'ajouter un nouvel article 14 (Assemblées Générales) (correspondant à la nouvelle numérotation des Statuts tels qu'intégralement modifiés et mis à jour par la cinquième résolution) relatif aux assemblées générales des actionnaires (l' "Article des Assemblées Générales"), subordonné à et effectif lors de l'Admission à la Négociation et qui se lira comme suit:

#### " 14. Assemblées générales.

- 14.1 Les Assemblées Générales doivent avoir les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier toute action à propos de la Société.
- 14.2 Lorsque la Société a plusieurs Actionnaires, l'Assemblée Générale représente l'intégralité des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, adopter ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.
- 14.3 Les règlements de l'assemblée générale des actionnaires (les "Règlements") et toute modification aux Règlements seront adoptées par l'Assemblée Générale de la Société à la simple majorité. L'objectif des Règlements est principalement de développer les règles de convocation, préparation et tenue des Assemblées Générales de la Société, conformément aux règlements de gouvernance d'entreprise espagnols, si et aussi longtemps que les Actions de la Société sont admises à la négociation dans l'un des marchés réglementés en Espagne. Les Règlements sont à disposition sur le site internet de la Société. Dans le cas de divergences entre les Règlements et les présents Statuts, ces derniers feront foi.
  - 14.4 Convocation de l'Assemblée Générale
  - 14.4.1 Le Conseil d'Administration, ainsi que les Auditeurs, peuvent convoquer une Assemblée Générale.
- 14.4.2 Ils seront obligés de la convoquer pour qu'elle soit tenue dans un délais d'un mois si les Actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social de la Société le requièrent par écrit avec une indication de l'ordre du jour. Si, à la suite d'une telle demande des Actionnaires, l'Assemblée Générale ne se tient pas dans les délais prescrits, l'Assemblée Générale peut être convoquée par un mandataire, nommé par le juge président la chambre du Tribunal d'Arrondissement siégeant en matière commerciale et siégeant en matière de référés sur la demande d'un ou plusieurs Actionnaires qui ensemble détiennent la proportion du capital social susmentionnée.
  - 14.5 Longueur et forme de l'avis
  - 14.5.1 Les avis de convocation pour chaque Assemblée Générale (l' "Avis de Convocation") seront publiés:
- (a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal luxembourgeois au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale;
- (b) dans les médias pour lesquels on peut raisonnablement attendre que l'information soit efficacement diffusée au public partout dans l'Espace Economique Européen, et qui est accessible rapidement et sur un base non-discrétionnaire (la "Publication EEE"), au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale; et
- (c) sur, le site internet de la Société durant une période ininterrompue à commencer de la date de publication de l'Avis de Convocation jusqu'au jour de l'Assemblée Générale.

Les Avis de Convocation pour les Assemblées Générales seront également publiés conformément aux lois applicables et en particulier en ce qui concerne l'information continue et les exigences de la bourse auxquelles la Société est soumise.



Si le quorum requis tel que requis par l'Article 14.8 n'est pas atteint lors de la première Assemblée Générale convoquée, une autre assemblée peut être convoquée en publiant l'Avis de Convocation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, un journal luxembourgeois et la Publication EEE au moins dix-sept (17) avant la date de l'assemblée reconvoquée sous réserve que (i) la première Assemblée Générale ait été valablement convoquée conformément aux dispositions ci-dessus; et (ii) aucun nouveau point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

14.5.2 L'Avis de Convocation est envoyé au moins trente (30) jours, ou au moins dix-sept (17) jours, selon le cas, visé à l'Article 14.5.1 aux membres du Conseil d'Administration et aux réviseurs d'entreprises agréés (les "Destinataires"). Cette communication sera envoyée par lettre aux Destinataires, sauf en ce qui concerne les Destinataires qui ont expressément par écrit demandé de recevoir cette communication par d'autres moyens, auxquels cas de tels Destinataires pourront recevoir l'avis de convocation par de tels autres moyens de communication.

14.6 Points à l'ordre du jour additionnels

Les Actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social de la Société peuvent (i) demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale et (ii) soumettre des projets de résolutions aux points inclus ou à inclure à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. De telles demandes doivent:

14.6.1 être écrites et envoyées à la Société par la poste ou par des moyens électroniques à l'adresse indiquée dans l'Avis de Convocation (tel que défini à l'Article 14.5.1) et être accompagnées d'une justification ou de projets de résolution à adopter à l'Assemblée Générale;

14.6.2 inclure l'adresse postale ou électronique à laquelle la Société peut accuser réception des demandes;

14.6.3 être reçues par la Société au moins vingt-deux (22) jours avant la date de l'Assemblée Générale concernée;

14.6.4 la Société devra accuser réception des demandes visées ci-dessus dans les quarante-huit (48) heures de la réception. La Société devra préparer un ordre du jour modifié incluant les points supplémentaires au ou avant le cinquième (15) jours de la date de l'Assemblée Générale concernée.

14.7 Renonciation aux formalités de l'avis

Dans le cas où tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et s'ils déclarent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, ils peuvent renoncer aux exigence et formalités de publication de l'avis pour une telle Assemblée Générale.

14.8 Procédures, quorum et majorités

14.8.1 Sans préjudice des dispositions de la loi de 1915 ou par les Statuts, toutes les décisions de l'Assemblée Générale annuelle ou ordinaire seront prise à la majorité simple des votes émis, indépendamment de la proportion du capital social représenté par les Actionnaires participants (avec, au moins un Actionnaire présent physiquement ou par procuration et ayant le droit de voter). Une Assemblée Générale convoquée pour modifier les dispositions des Statuts, y compris les modifications au capital social de la Société, ne pourront délibérer valablement que si au moins la moitié du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts. Si la première de ces conditions n'est pas satisfaite, une seconde assemblée peut être convoquée, de la manière décrite à l'Article 14.4 sous réserve que (i) la première Assemblée Générale soit valablement convoquée conformément aux dispositions de l'Article 14.5.1 cidessus; et (ii)) l'ordre du jour pour l'assemblée reconvoquée n'inclut pas de nouveaux points. La seconde assemblée délibèrera valablement indépendamment de la proportion du capital représentée.

14.8.2 Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des votes exprimés.

14.8.3 Les votes exprimés ne devront pas compter les votes attachés aux Actions à l'égard desquelles les Actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus de voter ou ont exprimé un vote nul ou blanc.

14.8.4 Le droit d'un Actionnaire de participer à une Assemblée Générale et d'exercer les droits de vote attachés à ses Actions sont déterminés par référence au nombre d'Actions qu'un tel Actionnaire détient à minuit (00h00) au quatorzième (14) jour avant la date de l'Assemblée Générale (la "Date d'Enregistrement"). Chaque Actionnaire peut, à la date ou avant la Date d'Enregistrement, indiquer à la Société son intention de participer à l'Assemblée Générale. La Société détermine la manière par laquelle cette déclaration doit être réalisée. Pour chaque Actionnaire qui indique son intention de participer à l'Assemblée Générale, la Société enregistre son nom ou dénomination sociale et adresse ou siège social, le nombre d'Actions qu'il détient à la Date d'Enregistrement et une description des documents établissant la détention d'Actions à cette date.

14.8.5 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une Assemblée Générale par des moyens électroniques, permettant, notamment, l'un des moyens de participation suivants: (a) transmission en temps réel de l'Assemblée Générale; (b) communication en temps réel bidirectionnelle permettant aux Actionnaires de participer à l'Assemblée Générale à distance; et (c) un mécanisme pour voter, que ce soit avant ou durant l'Assemblée Générale, sans le besoin de nommer un mandataire physiquement présent à l'assemblée. Tout Actionnaire participant à l'Assemblée par ces moyens sera réputé être présent au lieu de l'assemblée pour les besoins des exigences de quorum et de majorité. L'utilisation de moyens électroniques permettant aux Actionnaires de prendre part à une assemblée peut être limitée aux exigences nécessaires pour vérifier l'identité des Actionnaires et la sécurité des moyens électroniques, et uniquement dans la mesure où elles sont proportionnées pour atteindre cet objectif.

14.9 Président de l'Assemblée Générale



Le Président du Conseil d'Administration sera le président d'une Assemblée Générale ou devra nommer une autre personne pour agir en tant que président d'une Assemblée Générale. Si lors d'une assemblée le Président n'est pas dans les cinq (5) minutes suivant l'heure fixée pour le commencement de l'assemblée et que le Président n'a pas nommé une autre personne pour présider l'Assemblée Générale, les Administrateurs présents pourront choisir l'un d'entre eux pour être président de l'assemblée. S'il n'y qu'un Administrateur présent et voulant et pouvant agir, il sera le président de l'Assemblée Générale. En l'absence de tout Administrateur, les Actionnaires présents et ayant le droit de vote pourront choisir l'un d'entre eux pour être le président.

Sans préjudice à tout autre pouvoir qu'il peut avoir en vertu des dispositions des Statuts, le président peut prendre toute mesure qu'il estime nécessaire pour promouvoir la bonne conduite des affaires de l'assemblée telle que spécifiée dans l'avis de l'Assemblée Générale.

14.10 Ajournement et report des assemblée générales des Actionnaires

Le Conseil d'Administration a le droit d'ajourner une assemblée, en séance, pour quatre (4) semaines. Il peut faire ainsi à la demande des Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social de la Société. Un tel ajournement, qui s'applique également aux Assemblées Générales appelées pour la modification des Statuts, devra annuler toute résolution prise. La seconde assemblée pourra prendre des résolutions finales sous réserve que, dans le cas de modifications aux Statuts, les conditions de quorum définis à l'Article 67-1 de la Loi de 1915 soit remplies.

- 14.11 Participation et vote par procuration
- 14.11.1 Un Actionnaire peut être représenté à toute Assemblée Générale en nommant comme son mandataire par écrit (ou par fax ou e-mail ou autre manière approuvée par le Conseil d'Administration), signé par le mandataire, ou si son mandataire est une société, sous son sceau ou de la main de tout personne dûment autorisée ou tout autre personne autorisée à signer, un individu ou une personne morale qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire. Un tel mandataire aura les mêmes droits de parler et de poser des questions durant l'Assemblée Générale, que ceux auxquels l'Actionnaire ainsi représenté auraient droit. L'avis à la Société de la nomination d'un mandataire par l'Actionnaire sera faite par écrite soit par la poste ou par des moyens électroniques.
- 14.11.2 Le Conseil d'Administration peut uniquement requérir la preuve nécessaire pour permettre l'identification des Actionnaires ou mandataires et la vérification du contenu des instructions de vote, selon le cas, et seulement dans la mesure proportionnée afin d'atteindre cet objectif.
- 14.11.3 Sauf si le contraire est indiqué dedans, la nomination d'un mandataire sera réputée donner autorité pour exercer tous les droits, que le mandataire semble indiqué. Une personne agissant en tant que mandataire peut représenter plus d'un Actionnaire sans limitation quant au nombre d'Actionnaires ainsi représentés par lui.
- 14.11.4 La livraison ou la réception de la nomination d'un mandataire n'empêche pas l'Actionnaire de participer et de voter en personne à l'assemblée ou à une assemblée ajournée.
- 14.11.5 La nomination d'un mandataire sera (sauf si le contraire y est indiqué) valide pour l'ajournement d'une assemblée y relative.
  - 14.12 Nomination d'un mandataire

La forme de la nomination du mandataire et de toute preuve raisonnable requise par le Conseil d'Administration conformément à l'Article 14.11 devra:

- 14.12.1 dans le cas d'un instrument de procuration de la forme imprimée, être livrée au Siège Social ou à tout autre endroit à Luxembourg spécifié dans l'avis de convocation à l'assemblée ou dans la forme de nomination du mandataire ou autre document accompagnant envoyé à la Société en ce qui concerne l'assemblée, pas moins de deux (2) Jours Ouvrables (avec "Jours Ouvrables" étant les jours pendant lesquels les banques sont généralement ouvertes au Luxembourg, Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence) avant la date de l'assemblée concernée; et
- 14.12.2 dans le cas d'une nomination de mandataire envoyé par moyen électronique, doit être reçu à l'adresse e-mail indiquée par la Société:
  - (a) dans l'avis convoquant l'assemblée;
  - (b) dans la procuration envoyée par la Société relative à l'assemblée;
  - (c) dans l'invitation à la nomination d'un mandataire émise par la Société relative à l'assemblée; ou
- (d) sur le site internet maintenu par ou pour le compte de la Société sur lequel toute information relative à l'assemblée requise par la loi est mise à disposition,

doit être reçue pas moins de deux (2) Jours Ouvrables avant la date de l'assemblée concernée ou l'assemblée ajournée. 14.13 Résultats des votes

La Société doit pour chaque résolution, publier sur son site internet, les résultats des votes pris à l'Assemblée Générale, y compris le nombre d'Actions pour lesquelles les votes ont été valablement émis et la proportion du capital social représenté par de tels votes valablement émis, le nombre de votes émis pour et contre chaque résolution et, selon le cas, le nombre d'abstentions."

#### Cinquième résolution

Les Actionnaires décident de modifier et mettre à jour intégralement les Statuts (les "Statuts Intégralement Modifiés"), une telle modification étant subordonnée à et effective à compter de la réalisation du premier des évènements suivants:



l'Admission à la Négociation ou le Règlement (à l'exception de ce qui est prévu dans les seconde, troisième et quatrième résolutions), et qui se liront comme suit:

1. "Forme sociale et nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de eDreams ODIGEO (la "Société"), une société anonyme constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

## 2. Siège social.

- 2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration");
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément à ces Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.
- 2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

## 3. Objets. Les objets de la Société sont:

- 3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;
- 3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;
- 3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;
- 3.4 d'emprunter, engager, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par voie d'offre publique. Il pourra émettre par voie de placement privé ou public (dans la mesure autorisée par la Loi Luxembourgeoise) des titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.5 d'emprunter, engager, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.6 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;
- 3.7 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens ou capital social non libéré (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 7 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser ou garder indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou autrement responsable, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;



- 3.8 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;
- 3.9 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;
- 3.10 de conclure des contrats y compris, mais sans se limiter à tout type de contrat de prêt sur produits dérivés (credit derivative agreements), accords de partenariats (partnership agreements), conventions de prise ferme (underwriting agreement), contrats de commercialisation (marketing agreements), contrats de distribution (distribution agreements), accords de gestion (management agreements), conventions de conseil (advisory agreements), conventions administratives (administration agreements) et autres contrats de services, contrats de vente, ou autres relatifs à son objet;
- 3.11 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou via des fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;
- 3.12 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil d'Administration accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;
- A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans une transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu d'autorisation requise en vertu de la Loi Luxembourgeoise.
  - 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

## 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à dix millions d'Euros (10.000.000,-EUR) représenté par cent millions (100.000.000) d'actions ayant une valeur nominale de dix centimes d'Euro (0,10 EUR) chacune (les "Actions"), qui ont toutes été intégralement libérées. Dans les présents Statuts, "Actionnaires" signifie les détenteurs au moment pertinent des Actions et "Actionnaire" doit être interprété conformément.
- 5.1.1 Le capital social autorisé, non émis et non souscrit de la Société (le "Capital Autorisé") est de vingt et un millions d'Euros (21.000.000,- EUR). Le Conseil d'Administration est, de ce fait, autorisé à augmenter le capital social émis de la Société jusqu'à un montant de trente et un millions d'Euros (31.000.000,-).
- 5.1.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Actions (les "Actions Emises par le Conseil") en une ou plusieurs tranches dans la limite du Capital Autorisé de temps à autre, sous réserve de ce qui suit:
- (a) une telle autorisation du Conseil d'Administration relative au Capital Autorisé tel que décrit dans le présent Article 5.1.2 et l'Article 5.2 ci-dessous expirera à la première des dates suivantes (i) cinq (5) ans à compter de la date de cette autorisation ou (ii) le 3 avril 2019 sous réserve qu'une période supplémentaire ou des périodes supplémentaires d'autorisation suivant cette période soit/soient approuvée(s) par une Résolution des Actionnaires et dans la mesure permise par la Loi de 1915;
- (b) le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux Actions Emises par le Conseil et peut émettre des Actions Emises par le Conseil à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime d'émission et libérées par un apport en nature ou un numéraire ou par incorporation de créances ou de réserves ou de toute autre manière déterminée par le Conseil d'Administration, sous réserve de la Loi de 1915;
- (c) suivant l'admission à la négociation sur les marchés réglementés de Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence (l' "Admission à la Négociation"), sauf en ce qui concerne les Articles 5.2.1, 5.2.3 et 5.2.4 ci-dessous selon le cas, les émissions d'Actions Emises par le Conseil durant la période d'autorisation décrite à l'Article 5.1.2 (a) ci-dessus ne peuvent pas excéder au total cinquante pour cent (50%) du capital social entièrement souscrit de la Société immédiatement suivant l'Admission à la Négociation, conformément aux limites suivantes:
- (i) les émissions d'Actions Emises par le Conseil durant l'autorisation décrite à l'Article 5.1.2(a) ci-dessus peuvent excéder au total un maximum de cinquante pour cent (50%) du capital social entièrement souscrit de la Société immédiatement suivant l'Admission à la Négociation, si le Conseil d'Administration ne limite ou ne supprime pas le droit préférentiel de souscription des Actionnaires de souscrire à de telles Actions Emises par le Conseil;
- (ii) les émissions d'Actions Emises par le Conseil durant l'autorisation décrite à l'Article 5.1.2(a) ci-dessus ne peuvent pas excéder au total vingt pour cent (20%) du capital social entièrement souscrit de la Société immédiatement suivant l'Admission à la Négociation, si dans le cadre de telles émissions le Conseil d'Administration limite ou supprime le droit préférentiel de souscription des Actionnaires de souscrire à de telles Actions Emises par le Conseil.
- 5.1.3 L'Assemblée Générale appelée à se prononcer, conformément aux conditions requises pour les modifications des Statuts (comme prévu à l'Article 14.8.2 ci-dessous), sur une augmentation du capital social ou sur l'autorisation ou modification de la clause de Capital Autorisé telle que prévue aux Articles 5.2.1, 5.2.2 et 5.2.3 dans le présent Article 5,



peut limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription relatifs à une telle émission ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire; toute proposition à cet effet doit être spécifiquement annoncée dans la convocation; les raisons détaillées pour celle-ci doivent être établies dans un rapport préparé par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale, portant en particulier sur le prix d'émission proposé.

- 5.2 Dans les limites du Capital Autorisé établies à l'Article 5.1.1 et sauf disposition contraire, l'Article 5.1.2, le Conseil d'Administration est autorisé et habilité à:
- 5.2.1 émettre de nouvelles Actions Emises par le Conseil avant l'Admission à la Négociation pour lesquelles l'Article 5.1.2(c) ne s'appliquera pas;
- 5.2.2 sous réserve de l'Admission à la Négociation, émettre des unités d'actions liées au rendement (Performance Stock Units "PSUs") donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à, lors de l'exercice de tels PSUs, de nouvelles Actions Emises par le Conseil d'un montant correspondant à un maximum de 4,44% du capital social entièrement émis de la Société (y compris les actions de trésorerie, s'il y en a) au moment de l'Admission à la Négociation sur une base entièrement diluée (c.-à-d. prenant en compte le montant total des Actions Emises par le Conseil qui seraient émises dans le cas de l'exercice de tous les PSUs), à souscrire par ou pour le compte des employés ou de la gérance de la Société et/ ou de toute entité dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme;
- 5.2.3 émettre des obligations convertibles et/ou des warrants donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à de nouvelles Actions lors de l'exercice des obligations convertibles et/ou warrants et dans les limites du Capital Autorisé, avec ou sans prime d'émission. Ces nouvelles Actions Emises par le Conseil auront les mêmes droits que les Actions existantes. Les autres termes et conditions des obligations convertibles et/ou warrants seront déterminés par le Conseil d'Administration;
- 5.2.4 lors de l'exercice des PSUs, des obligations convertibles et/ou warrants, émettre les Actions Emises par le Conseil concernées. Dans le cas où une telle émission d'Actions Emises par le Conseil a lieu lors de l'exercice des PSUs, l'Article 5.1.2(c) ne s'appliquera pas. Pour écarter tout doute, les PSUs, obligations convertibles et/ou warrants doivent être émis durant la période d'autorisation établie dans l'Article 5.1.2(a) ci-dessus, cependant, leur exercice et l'émission d'Actions Emises par le Conseil lors d'un tel exercice peut intervenir après l'expiration d'une telle période d'autorisation;
- 5.2.5 déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les termes et conditions de la souscription à et de la libération des nouvelles Actions Emises par le Conseil et/ou des PSUs et/ou des obligations convertibles et/ou warrants. Néanmoins, les Actions Emises par le Conseil ne pourront pas être émises à un prix inférieur à leur valeur nominale.
- 5.2.6 émettre ces nouvelles Actions Emises par le Conseil et/ou PSUs et/ou obligations convertibles et/ou warrants sans réserver le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants de souscrire à, et d'acquérir les nouvelles Actions Emises par le Conseil et/ou PSUs et/ou obligations convertibles et/ou warrants.
- 5.2.7 réaliser toutes les actions nécessaires ou désirables afin de modifier le présent Article 5 de manière à refléter et enregistrer toute modification du capital social émis réalisée en vertu de l'Article 5.1.2;
- 5.2.8 prendre ou autoriser toute action nécessaire ou désirable pour la signature et/ou la publication d'une telle modification conformément à la Loi Luxembourgeoise;
- 5.2.9 déléguer à tout Administrateur ou dirigeant de la Société, ou à toute autre personne, la responsabilité d'accepter les souscriptions et recevoir les paiements pour toute Action Emise par le Conseil et d'acter toute émission d'Actions Emises par le Conseil par devant un notaire.
- 5.3 Les Actions peuvent être émises sous forme dématérialisée, sur décision expresse de l'Assemblée Générale, conformément à l'article 42 bis de la Loi de 1915 et de la loi sur les titres dématérialisés du 6 avril 2013. La conversion optionnelle des Actions en forme dématérialisée par les détenteurs de telles Actions est prohibée.
- 5.4 Toutes les Actions dématérialisées sont inscrites dans un compte d'émission unique ouvert auprès de l'organisme de liquidation (clearing institution) suivante: LuxCSD, ayant son siège social au 43, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et bureau et adresse postale au 42, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- 5.5 Les Actions dématérialisées ne sont pas de forme nominative ou au porteur et sont seulement représentées par, et les droits de propriété de l'Actionnaire sur les Actions dématérialisées ne sont qu'établies par l'inscription en comptetitres auprès de l'organisme de liquidation à Luxembourg. Pour les besoins de la circulation internationale des actions ou pour l'exercice des droits des actionnaires (droit associatifs) et le droit d'action de l'Actionnaire envers la Société et les tiers, l'organisme de liquidation émettra des certificats aux détenteurs de comptes-titre relatifs aux Actions dématéria-lisées, sur leur attestation écrite, qu'ils détiennent les Actions concernés sur leur propre compte ou agissent en vertu de pouvoirs qui leurs ont été conférés par le détenteurs des droits des Actions.
- 5.6 Les Actions dématérialisées sont librement cessibles. Les cessions d'Actions dématérialisées s'opèrent par virement de compte à compte.
- 5.7 Afin d'identifier l'Actionnaire, la Société peut, à ses frais, demander à l'organisme de liquidation, le nom ou dénomination sociale, la nationalité, date de naissance ou date de constitution et l'adresse des détenteurs dans ses registres immédiatement ou à terme leur donnant droit aux droits de vote à l'Assemblée Générale de la Société, ainsi que le nombre d'Actions détenues par chacun d'entre eux et, le cas échéant, les restrictions que les Actions peuvent avoir.



L'organisme de liquidation donne à la Société les données d'identification qu'il détient sur les détenteurs de comptestitres dans ses registres et le nombre d'Actions détenu par chacun d'entre eux.

Les mêmes informations concernant les détenteurs d'Actions sur compte propre sont recueillies par la Société par le biais du teneur de compte (securities depositary) ou d'autres personnes, qui détiennent directement ou indirectement un compte-titres auprès de l'organisme de liquidation au crédit duquel apparaissent les Actions concernées.

La Société comme émetteur peut demander la confirmation des personnes apparaissant sur les listes ainsi fournies qu'ils détiennent les Actions pour leur propre compte.

Lorsqu'une personne n'a pas fourni l'information requise par la Société conformément au présent Article 5.7 dans les deux mois suivants la demande ou si elle a fourni une information incomplète ou erronée en ce qui concerne sa qualité, ou la qualité des Actions qu'elle détient, la Société peut, jusqu'à ce qu'une telle information soit fournie, suspendre les droits de vote d'un tel détenteurs d'Actions au prorata de la proportion d'Actions pour lesquelles l'information demandée n'a pas été obtenue.

- 5.8 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Actionnaire(s) et/ou le Conseil d'Administration, sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.
- 5.9 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Associé(s) et/ou le Conseil d'Administration, sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.
  - 5.10 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux.
- 5.11 Le capital social souscrit peut être augmenté par Résolution des Associés prise conformément aux conditions requises pour la modification des Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.
- 5.12 La Société peut réduire son capital social souscrit sous réserve de ce qui est prévu dans la Loi de 1915. Sous réserve des dispositions de la Loi de 1915 (et de l'article 49-8 en particulier), les Actions peuvent être émises avec la condition qu'elles soient rachetées au choix de la Société ou du détenteur, et l'Assemblée Générale peut déterminer les termes, conditions et moyen de rachat de telles Actions. Dans ce cas, les Statuts devront préciser que de telles Actions sont des Actions rachetables conformément aux dispositions de la Loi de 1915, l'Assemblée Générale peut également autoriser la Société a acquérir en son nom ou par le biais d'une personne n'agissant non pas en son nom mais au nom de la Société, ses propres Actions par simple majorité des votes exprimés, indépendamment de la proportion du capital représenté par les Actionnaires présents à l'Assemblée Générale.
- 5.13 Sous réserve des dispositions de la Loi de 1915, l'Assemblée Générale peut décider de créer de nouvelles catégories d'Actions et déterminer les aspects, droits et restrictions attachés à de telles catégories d'Actions.
- 5.14 Si des Actions sont émises à des conditions où elles ne sont pas totalement libérées lors de leur émission, alors le paiement du solde dû devra être réalisé au moment et aux conditions déterminés par le Conseil d'Administration à condition que toutes les Actions soient traitées de façon égale.

# 6. Indivisibilité des actions.

- 6.1 Chaque Action est indivisible.
- 6.2 La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par Action. Si la propriété d'une Action est commune ("indivis"), tous les détenteurs d'une Action devront notifier la Société par écrit lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Actionnaire de l'Action en question, y compris pour les besoins du vote, dividende et autres droits de paiement.
- **7. Cession des actions.** Les Actions seront librement cessibles conformément à la Loi de 1915 et à l'article 5.6 des présents Statuts et sous réserve de se conformer à la loi applicable.
- **8. Autres instruments.** La Société, sur décision du Conseil d'Administration, peut émettre des obligations, billets ou autres instruments de dette sous la forme nominative ou dématérialisée.
- **9. Site internet de la société.** La Société peut avoir un site internet dont le contenu, l'accès et la réglementation seront conformes à la Loi Luxembourgeoise et aux réglementations applicables des juridictions où les Actions de la Société sont admises à la négociation sur un marché secondaire de temps à autre, s'il y en a. Le Conseil d'Administration peut modifier, déplacer ou supprimer un tel site internet de la Société.

### 10. Les administrateurs.

- 10.1 Dans le cas où il y a plusieurs Actionnaires, la Société sera administrée par un Conseil d'Administration composé d'un moins 5 (cinq) membres mais pas plus de 15 (quinze) membres (ces membres seront ci-après désignés ensemble comme les "Administrateurs" et chacun un "Administrateur").
- 10.2 Le Conseil d'Administration a le pouvoir de prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts à l'Assemblée Générale.



10.3 Si tout ou partie des Actions de la Société sont l'objet de l'Admission à la Négociation, le Conseil d'Administrations sera composé d'un nombre d'Administrateurs exécutifs et non-exécutifs (propriétaire et indépendant) en fonction de sa structure de capital social et le nombre d'Administrateurs indépendants devra, dans la mesure du possible, représenter au moins un tiers du nombre total d'Administrateurs. Des exceptions peuvent être faites dans le cas ou une vacance causée par un décès, retraite, démission, renvoi, suppression ou autrement jusqu'à la nomination du successeur de l'Administrateur indépendant mettant fin à son contrat concerné. Pour les besoin des présents Statuts, "Administrateurs indépendants" signifie, sauf définition contraire du règlement de gouvernance d'entreprise espagnols, tels que modifiés de temps à autre, les Administrateurs nommés en raison de leur situation personnelle ou professionnelle et dont le rôle n'est pas affecté par leur relation avec la Société, les Actionnaires importants ou autres Administrateurs.

Pour les besoins des présents Statuts, "Administrateurs propriétaires" signifie les Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale mais sur proposition par un Actionnaire spécifique, sauf définition contraire du règlement de gouvernance d'entreprise, tel que modifié de temps à autre.

10.4 S'il a été établi au cours d'une assemblée générale des Actionnaires (une "Assemblée Générale") que la Société n'a qu'un seul Actionnaire, le Conseil d'Administration pourra alors être constitué d'un Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire suivant l'établissement de l'existence de plus d'un Actionnaire.

10.5 Un Administrateur ne doit pas nécessairement être un Actionnaire.

10.6 Une personne morale peut être un Administrateur (un "Administrateur Personne Morale"), auquel cas elle devra désigner un représentant permanent pour remplir ce rôle en son nom et pour son compte. La révocation de son représentant permanent par un Administrateur Personne Morale est conditionnelle jusqu'à la nomination simultanée d'un successeur.

10.7 Chaque Administrateur est nommé par une Assemblée Générale pour une durée de trois (3) Exercices Sociaux de la Société (tel que définit à l'Article 17 ci-dessous) sous réserve d'un renouvellement possible, tel que prévu par l'Article 10.9 ci-dessous.

10.8 Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale par une simple majorité des Actionnaires présents ou représentés à une telle Assemblée Générale. La procédure de candidature et de nomination est la suivante:

10.8.1 Deux (2) Administrateurs seront nommés parmi les candidats proposés par Luxgoal 3 S.à r.l. ("Luxgoal 3") et/ ou ses Affiliés, selon le cas, (le "Groupe Luxgoal 3") aussi longtemps que le Groupe Luxgoal 3 détient au moins 17,5% des Actions émises par la Société, si l'actionnariat du Groupe Luxgoal 3 dans la Société devient inférieur à 17,5% du capital social, mais reste supérieur à 7,5% du capital social, alors uniquement un (1) Administrateur sera nommé parmi les candidats proposés par le Groupe Luxgoal 3. Pour écarter tout doute, si l'actionnariat du Groupe Luxgoal 3 dans la Société devient inférieur à 7.5%, il n'aura aucun droit spécifique en vertu de cet Article 10.8.1 de voir ses candidats nommés comme Administrateurs, que son actionnariat augmente ultérieurement et dépasse les 7,5% du capital social ou non. Si l'actionnariat du Groupe Luxgoal 3 dans la Société devient inférieur à 17,5%, le Groupe Luxgoal 3 devra veiller à ce que l'un des Administrateurs nommés sur base de la liste de candidats présentée par lui, démissionne immédiatement. Si l'actionnariat du Groupe Luxgoal 3 dans la Société devient inférieur à 7,5%, le Group Luxgoal 3 devra veiller à ce que l'autre Administrateur nommé sur base de la liste de candidats présentée par lui, démissionne immédiatement. Le Conseil d'Administrateur nommés sur base de la liste de candidats présentée par lui, démissionne immédiatement. Le Conseil d'Administrateur de remplacement sera choisi et nommé par le Conseil d'Administration le plus rapidement possible après la démission de l'Administrateur concerné et conformément à l'Article 10.12.

10.8.2 Deux (2) Administrateurs seront nommés parmi les candidats proposés par AXA LBO Fund IV, AXA LBO Fund IV Supplementary et AXA Co-investment III LP et/ou leurs Affiliés, selon le cas, (le "Groupe Ardian") aussi longtemps que le Groupe Ardian détient au moins 17,5% des Actions émises par la Société, si l'actionnariat du Groupe Ardian dans la Société devient inférieur à 17,5% du capital social, mais reste supérieur à 7,5% du capital social, alors uniquement un (1) Administrateur sera nommé parmi les candidats proposés par le Groupe Ardian. Pour écarter tout doute, si l'actionnariat du Groupe Ardian dans la Société devient inférieur à 7.5%, il n'aura aucun droit spécifique en vertu du présent Article 10.8.2 de voir ses candidats nommés comme Administrateurs, que son actionnariat augmente ultérieurement et dépasse les 7,5% du capital social ou non. Si suivant l'offre publique initiale d'appel à l'épargne des Actions de la Société et suivant la cession de toute Action autrement que dans le cadre de cette offre publique initiale d'appel à l'épargne (y compris par toute option d'attribution excédentaires (over-allotment option)), l'actionnariat du Groupe Ardian dans la Société est inférieur à 17,5%, Groupe Ardian devra veiller à ce que l'un des Administrateurs nommés sur base de la liste de candidats présentée par lui, démissionne immédiatement. Si l'actionnariat du Groupe Ardian dans la Société devient inférieur à 7,5%, le Groupe Ardian devra veiller à ce que l'autre Administrateur nommé sur base de la liste de candidats présentée par lui, démissionne immédiatement. Le Conseil d'Administration nommera un nouvel Administrateur indépendant comme remplaçant de l'Administrateur démissionnant. Un tel Administrateur de remplacement sera choisi et nommé par le Conseil d'Administration le plus rapidement possible suivant la démission de l'Administrateur concerné et conformément à l'Article 10.12.

10.8.3 Les Administrateurs indépendants seront nommés par l'Assemblée Générale, ou par le Conseil d'Administration conformément à l'article 10.12, sur proposition du Comité de Rémunération et de Nomination. Le Président du Conseil d'Administration a le droit de proposer au Comité de Rémunération et de Nomination des candidats au mandat d'administrateur indépendant sous réserve que le Comité de Rémunération et de Nomination puisse également concomi-



tamment chercher et proposer des candidats alternatifs pour de tels postes, en plus de ceux proposés par le Président du Conseil d'Administration.

10.8.4 Pour les besoins du présent Article 10.8, "Affiliés" signifie en ce qui concerne une personne spécifique (c.-à-d. individus, personnes morales (quel que soit leur lieu de constitution), association non dotée de la personnalité morale et partenariats (partnerships)), toute Personne qui (a) directement ou indirectement, contrôle, ou est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun de, la Personne concernée, (b) de temps à autre, est administrée par (i) le même gestionnaire de portefeuille qui est contrôlé par la même Personne qui contrôle la Personne concernée ou (c) en ce qui concerne une Personne physique, est un membre de la même famille.

10.9 Un Administrateur peut être réélu. Les Administrateurs indépendants, cependant, ne peuvent être réélus que dans la mesure où la durée totale de l'état de service d'un tel Administrateur indépendant (c.-à-d. prenant en compte, pour écarter tout doute, la somme de la durée de l'état de service d'un tel Administrateur indépendant pour chaque mandat en tant qu'Administrateur indépendant) n'excède pas une période de douze (12) Exercices Sociaux consécutifs.

Un Administrateur peut être relevé de ses fonctions à tout moment par une Assemblée Générale. Cependant, le Conseil d'Administration ne pourra proposer la révocation d'un Administrateur indépendant avant l'expiration du mandat pour lequel un tel Administrateur a été nommé, sauf lorsqu'une bonne raison est trouvée par le Conseil et, s'il y en a une, sur base d'un rapport préalable du Comité de Rémunération et de Nomination.

- 10.10 Tout Administrateur doit rendre compte, et selon le cas, également démissionner dans le cas où son comportement pourrait porter préjudice au crédit et à la réputation de la Société.
- 10.11 Les Administrateurs qui cèdent leur place volontairement avant que leur mandat prenne fin doivent expliquer les raisons au Conseil d'Administration.
- 10.12 Dans le cas où un Administrateur nommé par une Assemblée Générale cesse d'être un Administrateur pour n'importe quelle raison, les Administrateurs restants devront remplir la vacance provisoirement sous réserve qu'après une telle nomination les Articles 10.2 et 10.8 soient respectées; un Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, à moins que sa nomination ne soit confirmée par les Actionnaires lors de cette Assemblée Générale. Les Administrateurs ainsi nommés auront les mêmes pouvoirs que les autres Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale.
- 10.13 Les membres du Conseil d'Administration ont droit à une rémunération, décidée dans l'ensemble par Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration décide du partage d'une telle rémunération totale entre les membres du Conseil d'Administration et peut allouer des rémunérations additionnelles dans les limites de tout budget approuvé par l'Assemblée Générale aux Administrateurs qui sont chargés de tâches ou missions spécifiques dans le cadre de leur mandat en tant que membre du Conseil d'Administration. Le Comité de Rémunération et de Nomination, s'il y en a un, assiste le Conseil d'Administration dans cette tâche.
- 10.14 Le Conseil d'Administration nommera un membre en tant que président (le "Président"), qui peut également être le directeur général (Chief Executive Officer -CEO) de la Société. Si le Président est en effet également le directeur général (CEO), au moins un Administrateur indépendant sera nommé par le Conseil d'Administration comme vice-président (le "Vice-Président") et aura l'autorité pour convoquer une Réunion du Conseil (tel que définit à l'Article 13 des présents Statuts) ou inclure des points à l'ordre du jour, coordonner et recueillir les préoccupations des administrateurs non-exécutifs et diriger l'évaluation du Conseil du Président et le CEO.
- **11. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée vis-à-vis des tiers par:
  - 11.1 si la Société a un Administrateur, la signature unique de cet Administrateur;
  - 11.2 en cas de pluralité d'Administrateurs, la signature conjointe de deux Administrateurs;
- 11.3 la signature unique de tout Délégué à la Gestion Journalière (tel que défini à l'article 12.1) dans les limites des pouvoirs qui lui ont été délégués en vertu de l'article 12.1;
- 11.4 la signature unique de toute autre personne à qui un tel pouvoir a été délégué conformément à l'Article 12.4 et dans la mesure du pouvoir qui lui a été délégué.

### 12. Délégation de pouvoirs.

- 12.1 La gestion quotidienne des activités de la Société et le pouvoir de représenter la Société à cet effet peut être délégué à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, cadres ou autres agents (chacun un "Délégué à la Gestion Journalière") agissant seul ou conjointement.
  - 12.2 Un Délégué à la Gestion Journalière peut ne pas être Actionnaire.
- 12.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, tâches et rémunération des Délégués à la Gestion Journalière seront déterminés par le Conseil d'Administration.
- 12.4 Le Conseil d'Administration peut déléguer partie de ses pouvoirs, pour des tâches spécifiques au directeur général (CEO), tout Administrateur ou à un ou plusieurs mandataires ad hoc, peut révoquer de tels mandataires et déterminer leurs pouvoirs, responsabilité et rémunération (le cas échéant), la durée de représentation et toute autre condition pertinente de sa représentation.



- 12.5 De plus, le Conseil d'Administration peut nommer un comité d'audit (le "Comité d'Audit") et un comité de rémunération et de nomination (le "Comité de Rémunération et de Nomination") et peut nommer d'autres comités, de manière à conduire certaines tâches et fonctions expressément déléguées à un tel comité. Les comités seront chargés d'examiner des sujets spécifiques choisis par le Conseil d'Administration et rendre compte au Conseil d'Administration à propos d'eux. Les prises de décisions resteront de la responsabilité collective du Conseil d'Administration et le comité peut seulement faire des suggestions au Conseil d'Administration.
- 12.6 La raison d'être du Comité d'Audit sera en particulier d'assister le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses fonctions de contrôle relatives à l'intégrité des états financiers, y compris rendre compte régulièrement au Conseil d'Administration de ses activités et de la pertinence et de l'efficacité des systèmes de contrôle internes, du système de gestion de risque et des systèmes d'audit internes; et de faire des recommandations pour la nomination, rémunération, le maintien en poste et la surveillance des, et considérer l'indépendance des, auditeurs externes et exercer toutes autres fonctions imposées par les lois applicables and régulations du ou des marchés réglementé(s) sur lequel/lesquels les Actions peuvent être admises, ainsi que toutes autres fonctions confiées au comité par le Conseil d'Administration. Le Comité d'Audit doit avoir un minimum de trois (3) membres, dont la majorité d'entre eux est indépendante et qui devra inclure au moins un (1) Administrateur nommé conformément à l'Article 10.8.1 ou 10.8.2 aussi longtemps qu'une telle personne est Administrateur, et sera présidé par un Administrateur indépendant. Les membres du Comité d'Audit ne seront pas des Administrateurs exécutifs.
- 12.7 La raison d'être du Comité de Rémunération et de Nomination sera en particulier de faire des propositions pour la nomination et/ou la destitution d'Administrateurs, de revoir la politique de rémunération de la Société de la manière que le Conseil d'Administration considère comme appropriée, de faire des propositions, ensemble avec le directeur général (CEO), quant à la rémunération des Administrateurs et de conseiller des avantages ou des plans d'intéressement. Ce comité sera composé d'un minimum de trois (3) membres et sera formé exclusivement d'Administrateurs non-exécutifs dont la majorité d'entre eux seront des Administrateurs indépendants. Le Comité de Rémunération de Nomination sera composé d'un moins un (1) Administrateur nommé conformément aux Articles 10.8.1 ou 10.8.2. Le Comité de Rémunération et de Nomination sera présidé par un Administrateur indépendant.
- 12.8 Le Conseil d'Administration peut nommer un secrétaire de la Société, qui n'est pas nécessairement membre du Conseil d'Administration, et déterminer ses responsabilités, pouvoirs et autorité. Le secrétaire vise à garantir la mise en oeuvre des règles et procédures de fonctionnement du Conseil d'Administration, sous l'autorité du Président. Le secrétaire devra préparer les procès-verbaux résumant les délibérations durant les réunions du Conseil d'Administration et noter les décisions prises par le Conseil d'Administration, conjointement avec le Président.

#### 13. Réunions du conseil d'administration.

- 13.1 Les réunions du Conseil d'Administration (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par le Président ou le Vice-Président. De plus, tout Administrateur nommé sur proposition du Groupe Luxgoal 3 et du Groupe Ardian en vertu des Articles 10.8.1 et 10.8.2 peut également convoquer une Réunion du Conseil aussi longtemps que le Groupe Luxgoal 3 ou le Groupe Ardian, selon le cas, détient au moins 7,5% du capital social de la Société.
- 13.2 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se soumettre à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Administrateurs ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- 13.3 Un Administrateur peut nommer un autre Administrateur (mais seulement un Administrateur) pour le représenter (le "Représentant de l'Administrateur") lors d'une Réunion du Conseil, afin d'assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Administrateur peut représenter plusieurs autres Administrateurs à un Conseil d'Administration à condition que (sans préjudice des conditions de quorum) au moins une simple majorité du nombre des Administrateurs nécessaires afin d'atteindre le quorum requis soit physiquement présent à une telle Réunion du Conseil.
- 13.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Administrateurs sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil d'Administrations sont adoptées par une majorité simple des Administrateurs présents ou représentés. Lors d'une égalité des votes, le Président aura un second ou vote prépondérant.
- 13.5 Un Administrateur ou le Représentant de l'Administrateur peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de moyens de vidéo conférence ou de tout autre équipement de télécommunication permettant l'identification de chaque Administrateur participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques permettant que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre sur une base continue et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par les Administrateurs seront réputées pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement négociées/conclues à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre d'Administrateurs (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum soient physiquement présents au même endroit. Une Réunion du Conseil tenue de cette manière est réputée avoir lieu au Siège Social.



- 13.6 Une résolution écrite, signée par tous les Administrateurs (ou en relation avec tout Administrateur, le Représentant de l'Administrateur) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signées par ou au nom d'un ou plusieurs des Administrateurs concernés.
- 13.7 Les procès-verbaux d'un Conseil d'Administration doivent être signés par le Président de la Réunion et les extraits de ces procès-verbaux peuvent être certifiés par tout Administrateur présent à la Réunion du Conseil.

13.8

- 13.8.1 Tout Administrateur ayant un intérêt dans une transaction (une "Transaction en Conflit") en conflit avec celui de la Société soumise pour approbation au Conseil d'Administration doit informer le Conseil d'Administration de celuici et la déclaration de cet Administrateur devra être mentionnée dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. A l'occasion de la prochaine Assemblée Générale, avant le vote de toute résolution, un rapport spécial devra être produit sur toutes les transactions dans lesquelles les Administrateurs auraient eu un intérêt en conflit avec celui de la Société.
  - 13.8.2 L'Article 13.8.1 ne s'appliquera pas aux opérations courantes réalisées à des conditions normales.

### 14. Assemblées générales.

- 14.1 Les Assemblées Générales doivent avoir les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier toute action à propos de la Société.
- 14.2 Lorsque la Société a plusieurs Actionnaires, l'Assemblée Générale représente l'intégralité des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, adopter ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.
- 14.3 Les règlements de l'assemblée générale des actionnaires (les "Règlements") et toute modification aux Règlements seront adoptées par l'Assemblée Générale de la Société à la simple majorité. L'objectif des Règlements est principalement de développer les règles de convocation, préparation et tenue des Assemblées Générales de la Société, conformément aux règlements de gouvernance d'entreprise espagnols, si et aussi longtemps que les Actions de la Société sont admises à la négociation dans l'un des marchés réglementés en Espagne. Les Règlements sont à disposition sur le site internet de la Société. Dans le cas de divergences entre les Règlements et les présents Statuts, ces derniers feront foi.
  - 14.4 Convocation de l'Assemblée Générale
  - 14.4.1 Le Conseil d'Administration, ainsi que les Auditeurs, peuvent convoquer une Assemblée Générale.
- 14.4.2 Ils seront obligés de la convoquer pour qu'elle soit tenue dans un délais d'un mois si les Actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social de la Société le requièrent par écrit avec une indication de l'ordre du jour. Si, à la suite d'une telle demande des Actionnaires, l'Assemblée Générale ne se tient pas dans les délais prescrits, l'Assemblée Générale peut être convoquée par un mandataire, nommé par le juge président la chambre du Tribunal d'Arrondissement siégeant en matière commerciale et siégeant en matière de référés sur la demande d'un ou plusieurs Actionnaires qui ensemble détiennent la proportion du capital social susmentionnée.
  - 14.5 Longueur et forme de l'avis
  - 14.5.1 Les avis de convocation pour chaque Assemblée Générale (l'"Avis de Convocation") seront publiés:
- (a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal luxembourgeois au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale;
- (b) dans les médias pour lesquels on peut raisonnablement attendre que l'information soit efficacement diffusée au public partout dans l'Espace Economique Européen, et qui est accessible rapidement et sur un base non-discrétionnaire (la "Publication EEE"), au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale; et
- (c) sur, le site internet de la Société durant une période ininterrompue à commencer de la date de publication de l'Avis de Convocation jusqu'au jour de l'Assemblée Générale.

Les Avis de Convocation pour les Assemblées Générales seront également publiés conformément aux lois applicables et en particulier en ce qui concerne l'information continue et les exigences de la bourse auxquelles la Société est soumise.

Si le quorum requis tel que requis par l'Article 14.8 n'est pas atteint lors de la première Assemblée Générale convoquée, une autre assemblée peut être convoquée en publiant l'Avis de Convocation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, un journal luxembourgeois et la Publication EEE au moins dix-sept (17) avant la date de l'assemblée reconvoquée sous réserve que (i) la première Assemblée Générale ait été valablement convoquée conformément aux dispositions ci-dessus; et (ii) aucun nouveau point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

14.5.2 L'Avis de Convocation est envoyé au moins trente (30) jours, ou au moins dix-sept (17) jours, selon le cas, visé à l'Article 14.5.1 aux membres du Conseil d'Administration et aux réviseurs d'entreprises agréés (les "Destinataires"). Cette communication sera envoyée par lettre aux Destinataires, sauf en ce qui concerne les Destinataires qui ont expressément par écrit demandé de recevoir cette communication par d'autres moyens, auxquels cas de tels Destinataires pourront recevoir l'avis de convocation par de tels autres moyens de communication.

14.6 Points à l'ordre du jour additionnels



Les Actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social de la Société peuvent (i) demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale et (ii) soumettre des projets de résolutions aux points inclus ou à inclure à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. De telles demandes doivent:

14.6.1 être écrites et envoyées à la Société par la poste ou par des moyens électroniques à l'adresse indiquée dans l'Avis de Convocation (tel que défini à l'Article 14.5.1) et être accompagnées d'une justification ou de projets de résolution à adopter à l'Assemblée Générale;

14.6.2 inclure l'adresse postale ou électronique à laquelle la Société peut accuser réception des demandes;

14.6.3 être reçues par la Société au moins vingt-deux (22) jours avant la date de l'Assemblée Générale concernée;

14.6.4 la Société devra accuser réception des demandes visées ci-dessus dans les quarante-huit (48) heures de la réception. La Société devra préparer un ordre du jour modifié incluant les points supplémentaires au ou avant le cinquième (15) jours de la date de l'Assemblée Générale concernée.

14.7 Renonciation aux formalités de l'avis

Dans le cas où tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et s'ils déclarent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, ils peuvent renoncer aux exigence et formalités de publication de l'avis pour une telle Assemblée Générale.

14.8 Procédures, quorum et majorités

14.8.1 Sans préjudice des dispositions de la loi de 1915 ou par les Statuts, toutes les décisions de l'Assemblée Générale annuelle ou ordinaire seront prise à la majorité simple des votes émis, indépendamment de la proportion du capital social représenté par les Actionnaires participants (avec, au moins un Actionnaire présent physiquement ou par procuration et ayant le droit de voter). Une Assemblée Générale convoquée pour modifier les dispositions des Statuts, y compris les modifications au capital social de la Société, ne pourront délibérer valablement que si au moins la moitié du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts. Si la première de ces conditions n'est pas satisfaite, une seconde assemblée peut être convoquée, de la manière décrite à l'Article 14.4 sous réserve que (i) la première Assemblée Générale soit valablement convoquée conformément aux dispositions de l'Article 14.5.1 cidessus; et (ii)) l'ordre du jour pour l'assemblée reconvoquée n'inclut pas de nouveaux points. La seconde assemblée délibèrera valablement indépendamment de la proportion du capital représentée.

14.8.2 Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des votes exprimés.

14.8.3 Les votes exprimés ne devront pas compter les votes attachés aux Actions à l'égard desquelles les Actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus de voter ou ont exprimé un vote nul ou blanc.

14.8.4 Le droit d'un Actionnaire de participer à une Assemblée Générale et d'exercer les droits de vote attachés à ses Actions sont déterminés par référence au nombre d'Actions qu'un tel Actionnaire détient à minuit (00h) au quatorzième (14) jour avant la date de l'Assemblée Générale (la "Date d'Enregistrement"). Chaque Actionnaire peut, à la date ou avant la Date d'Enregistrement, indiquer à la Société son intention de participer à l'Assemblée Générale. La Société détermine la manière par laquelle cette déclaration doit être réalisée. Pour chaque Actionnaire qui indique son intention de participer à l'Assemblée Générale, la Société enregistre son nom ou dénomination sociale et adresse ou siège social, le nombre d'Actions qu'il détient à la Date d'Enregistrement et une description des documents établissant la détention d'Actions à cette date.

14.8.5 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une Assemblée Générale par des moyens électroniques, permettant, notamment, l'un des moyens de participation suivants: (a) transmission en temps réel de l'Assemblée Générale; (b) communication en temps réel bidirectionnelle permettant aux Actionnaires de participer à l'Assemblée Générale à distance; et (c) un mécanisme pour voter, que ce soit avant ou durant l'Assemblée Générale, sans le besoin de nommer un mandataire physiquement présent à l'assemblée. Tout Actionnaire participant à l'Assemblée par ces moyens sera réputé être présent au lieu de l'assemblée pour les besoins des exigences de quorum et de majorité. L'utilisation de moyens électroniques permettant aux Actionnaires de prendre part à une assemblée peut être limitée aux exigences nécessaires pour vérifier l'identité des Actionnaires et la sécurité des moyens électroniques, et uniquement dans la mesure où elles sont proportionnées pour atteindre cet objectif.

14.9 Président de l'Assemblée Générale

Le Président du Conseil d'Administration sera le président d'une Assemblée Générale ou devra nommer une autre personne pour agir en tant que président d'une Assemblée Générale. Si lors d'une assemblée le Président n'est pas dans les cinq (5) minutes suivant l'heure fixée pour le commencement de l'assemblée et que le Président n'a pas nommé une autre personne pour présider l'Assemblée Générale, les Administrateurs présents pourront choisir l'un d'entre eux pour être président de l'assemblée. S'il n'y qu'un Administrateur présent et voulant et pouvant agir, il sera le président de l'Assemblée Générale. En l'absence de tout Administrateur, les Actionnaires présents et ayant le droit de vote pourront choisir l'un d'entre eux pour être le président.

Sans préjudice à tout autre pouvoir qu'il peut avoir en vertu des dispositions des Statuts, le président peut prendre toute mesure qu'il estime nécessaire pour promouvoir la bonne conduite des affaires de l'assemblée telle que spécifiée dans l'avis de l'Assemblée Générale.

14.10 Ajournement et report des assemblée générales des Actionnaires



Le Conseil d'Administration a le droit d'ajourner une assemblée, en séance, pour quatre (4) semaines. Il peut faire ainsi à la demande des Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social de la Société. Un tel ajournement, qui s'applique également aux Assemblées Générales appelées pour la modification des Statuts, devra annuler toute résolution prise. La seconde assemblée pourra prendre des résolutions finales sous réserve que, dans le cas de modifications aux Statuts, les conditions de quorum définis à l'Article 67-1 de la Loi de 1915 soit remplies.

- 14.11 Participation et vote par procuration
- 14.11.1 Un Actionnaire peut être représenté à toute Assemblée Générale en nommant comme son mandataire par écrit (ou par fax ou e-mail ou autre manière approuvée par le Conseil d'Administration), signé par le mandataire, ou si son mandataire est une société, sous son sceau ou de la main de tout personne dûment autorisée ou tout autre personne autorisée à signer, un individu ou une personne morale qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire. Un tel mandataire aura les mêmes droits de parler et de poser des questions durant l'Assemblée Générale, que ceux auxquels l'Actionnaire ainsi représenté auraient droit. L'avis à la Société de la nomination d'un mandataire par l'Actionnaire sera faite par écrite soit par la poste ou par des moyens électroniques.
- 14.11.2 Le Conseil d'Administration peut uniquement requérir la preuve nécessaire pour permettre l'identification des Actionnaires ou mandataires et la vérification du contenu des instructions de vote, selon le cas, et seulement dans la mesure proportionnée afin d'atteindre cet objectif.
- 14.11.3 Sauf si le contraire est indiqué dedans, la nomination d'un mandataire sera réputée donner autorité pour exercer tous les droits, que le mandataire semble indiqué. Une personne agissant en tant que mandataire peut représenter plus d'un Actionnaire sans limitation quant au nombre d'Actionnaires ainsi représentés par lui.
- 14.11.4 La livraison ou la réception de la nomination d'un mandataire n'empêche pas l'Actionnaire de participer et de voter en personne à l'assemblée ou à une assemblée ajournée.
- 14.11.5 La nomination d'un mandataire sera (sauf si le contraire y est indiqué) valide pour l'ajournement d'une assemblée y relative.
  - 14.12 Nomination d'un mandataire

La forme de la nomination du mandataire et de toute preuve raisonnable requise par le Conseil d'Administration conformément à l'Article 14.11 devra:

- 14.12.1 dans le cas d'un instrument de procuration de la forme imprimée, être livrée au Siège Social ou à tout autre endroit à Luxembourg spécifié dans l'avis de convocation à l'assemblée ou dans la forme de nomination du mandataire ou autre document accompagnant envoyé à la Société en ce qui concerne l'assemblée, pas moins de deux (2) Jours Ouvrables (avec "Jours Ouvrables" étant les jours pendant lesquels les banques sont généralement ouvertes au Luxembourg, Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence) avant la date de l'assemblée concernée; et
- 14.12.2 dans le cas d'une nomination de mandataire envoyé par moyen électronique, doit être reçu à l'adresse e-mail indiquée par la Société:
  - (a) dans l'avis convoquant l'assemblée;
  - (b) dans la procuration envoyée par la Société relative à l'assemblée;
  - (c) dans l'invitation à la nomination d'un mandataire émise par la Société relative à l'assemblée; ou
- (d) sur le site internet maintenu par ou pour le compte de la Société sur lequel toute information relative à l'assemblée requise par la loi est mise à disposition,

doit être reçue pas moins de deux (2) Jours Ouvrables avant la date de l'assemblée concernée ou l'assemblée ajournée.

14.13 Résultats des votes

La Société doit pour chaque résolution, publier sur son site internet, les résultats des votes pris à l'Assemblée Générale, y compris le nombre d'Actions pour lesquelles les votes ont été valablement émis et la proportion du capital social représenté par de tels votes valablement émis, le nombre de votes émis pour et contre chaque résolution et, selon le cas, le nombre d'abstentions.

**15. Lieu et date de l'assemblée générale annuelle.** Au moins une assemblée des Actionnaires sera tenue chaque année dans la ville de Luxembourg, au lieu spécifié dans l'avis de convocation à l'assemblée dans la ville de Luxembourg, l'avant dernier mercredi du mois de juillet à 16h00 CET. Si une telle date n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, une telle Assemblée Générale se tiendra le jour ouvrable précédent immédiatement.

# 16. Reviseurs d'entreprise agrées.

- 16.1 La Société est supervisée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés (le "Réviseur d'Entreprises Agrée").
- 16.2 L'assemblée générale désigne le(s) Réviseur(s) d'Entreprise Agrée(s) et détermine leur nombre, rémunération et le terme de leur mandat. La nomination ne peut cependant pas excéder six (6) ans. Si les Réviseurs d'Entreprises Agréés sont élus sans mention du terme de leur mandat, ils sont réputés être nommés pour six (6) ans à partir de la date de leurs élection.
  - 16.3 Les Réviseurs d'Entreprises Agréés peuvent être réélus.
- **17. Exercice social.** L'exercice social de la Société débute le 1 <sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de chaque année (l'"Exercice Social").



#### 18. Distributions sur les actions.

- 18.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 18.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par Résolutions des Actionnaires, déclarer des dividendes aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.
- 18.3 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et de ces Statuts, le Conseil d'Administration peut payer des dividendes intérimaires aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.
- 19. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale au moyen d'une résolution adoptée en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

### 20. Interprétation et loi luxembourgeoise.

- 20.1 Dans les présents Statuts:
- 20.1.1 Une référence à:
- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);
- 20.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;
  - 20.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.
- 20.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Les Actionnaires prennent note qu'en ce qui concerne les Statuts Intégralement Modifiés, il est entendu que si le Règlement a lieu avant l'Admission à la Négociation, l'Article des Assemblées Générales ne sera pas inclus dans les Statuts Intégralement Modifiés et sera inclus dans un autre acte de Statuts modifiés lors de la réalisation de l'Admission à la Négociation.

#### Sixième résolution

Les Actionnaires décident de donner pouvoir à tout juriste de l'étude Clifford Chance à Luxembourg, et/ou tout administrateur du conseil d'administration de la Société, chacun agissant individuellement avec plein pouvoir de substitution, afin d'acter auprès d'un notaire luxembourgeois, la réalisation des conditions suivantes: (i) la Fixation du Prix et (ii) l'Admission à la Négociation et/ou le Règlement, dont la validité de la Clause d'Objets, des Articles de Capital Autorisé, de l'Article des Assemblées Générales et des Statuts Intégralement Modifiés est dépendante et subordonnée, tel que décrit dans la première, troisième, quatrième et cinquième résolution.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ mille sept cents euros (EUR 1.700,-)

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte a été lu aux comparants connus du notaire par nom, prénom, statut civil et résidence, les comparants ont signée l'acte avec le notaire.

Signé: C. DOSTERT, M. GOERES, A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mars 2014. LAC/2014/13723. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.



Luxembourg, le 1 er avril 2014.

Référence de publication: 2014046886/2000.

(140053673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

# Standing Rock S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 165.070.

L'an deux mille quatorze, le dix-sept mars.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

#### S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «STANDING ROCK S.A. SPF», une société anonyme, établie et ayant son siège social au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 165070, constituée suivant acte notarié en date du 25 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 99 du 12 janvier 2012 (ci-après: «la Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Geoffrey Hupkens, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le Président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Maréchal-Gerlaxhe, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christine Racot, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

#### Ordre du jour:

- 1. Dissolution et mise en liquidation de la société;
- 2. Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme liquidateur:

«GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.», une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 89A, Pafebruch, L-8308 Capellen.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.



Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. HUPKENS, I. MARECHAL-GERLAXHE, C. RACOT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 mars 2014. Relation: EAC/2014/3975. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014046808/62.

(140053732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

### Tension II LuxCo 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 4.166.668,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 161.192.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2012 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2012 déposé le 29/07/2013 No L 130129366) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tension II Luxco 4 S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014046821/12.

(140053737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

# Triton Masterluxco 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 177.725.

### **EXTRAIT**

Triton IV No. 2 S.à r.l. a changé sa dénomination en Anton Holdco S.à r.l. en date du 27 février 2014. Il convient de lire que Anton Holdco S.à r.l. est désormais associé de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Triton Masterluxco 4 S.à r.l.

Référence de publication: 2014046842/13.

(140053894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

# Decima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.765.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014047021/9.

(140053923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

# AMICORP Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 49.731.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 28 mars 2014 à 10h00.

Il résulte dudit procès-verbal que:



Le Conseil d'Administration a décidé de nommer M. Matthijs BOGERS, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que Président du Conseil d'Administration de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2014.

Pour Amicorp Luxembourg SA.

Julien FRANCOIS

Administrateur délégué

Référence de publication: 2014046916/18.

(140053275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

### Trustcapital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2715 Luxembourg, 2, rue Walram.

R.C.S. Luxembourg B 39.680.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 <sup>er</sup> avril 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014046843/10.

(140053949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

# Vato International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 67.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2014046853/10.

(140053317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

#### ATG Holdings S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 17.007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2014.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2014046928/11.

(140053772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er avril 2014.

# AMPM Communication S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-6719 Grevenmacher, 3, rue du Centenaire.

R.C.S. Luxembourg B 147.458.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2014.

Pour la société AMPM Communication Sàrl

Signature

Référence de publication: 2014046917/12.

(140053128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck